

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

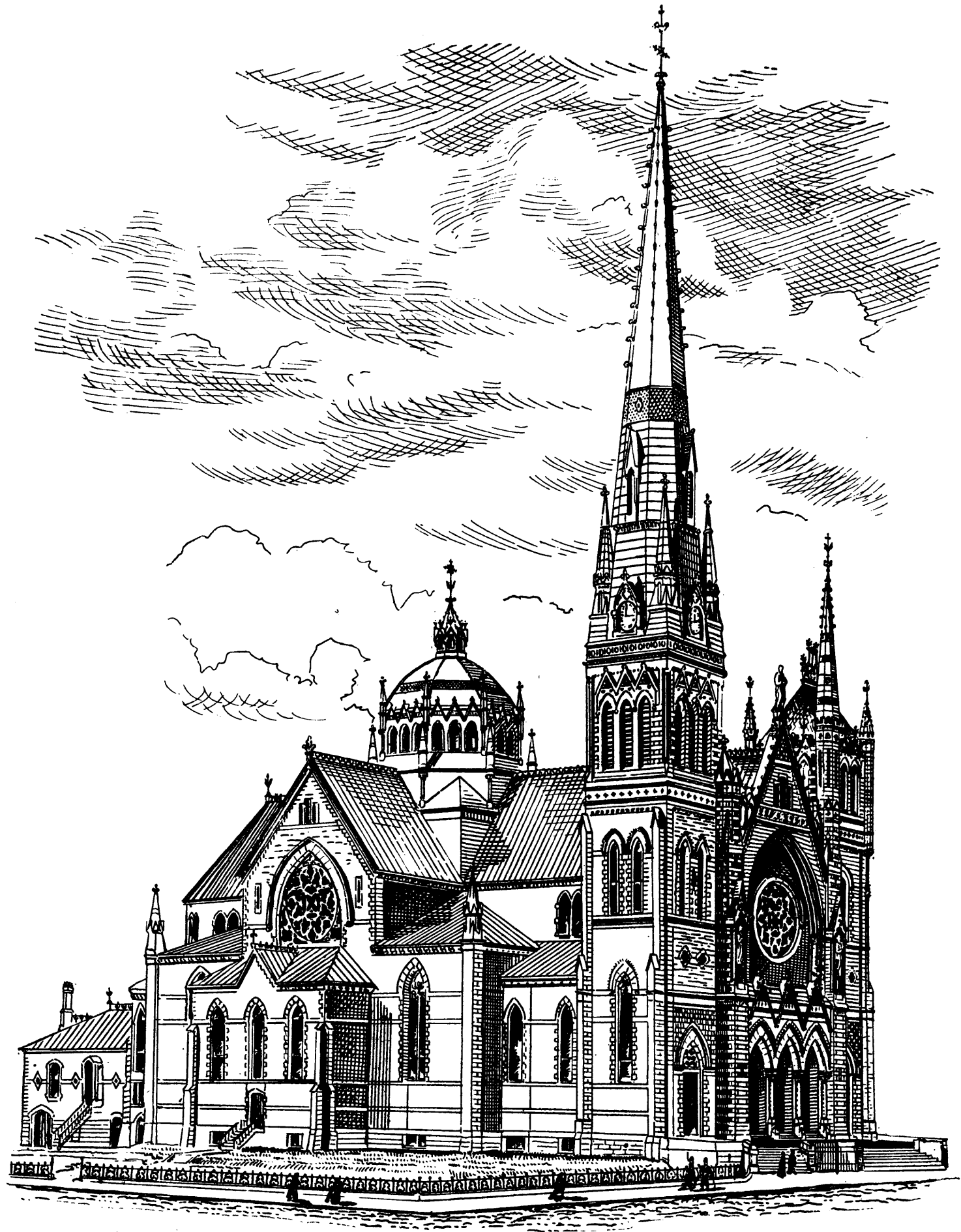
Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

5ÈME ANNÉE, No 260. — SAMEDI, 27^e AVRIL 1889

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40 PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



EGLISE DE LONGUEUIL.—ARCHITECTES : PERRAULT ET MESNARD

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 27 AVRIL 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Bibliographies, par J. H. Charland.—Cahier de chanson par E. Z. Massicotte.—Pharmacie de ménage.—Poésie : Le chanvre (avec encadrement), par André Theuriot.—Les derniers des Kersaldec, par P. Colonnier.—La curiosité, par le Révd J. Uld. Brûlé.—Dialogue (suite), par L. Gougeon.—La femme.—Primes du mois de mars.—Connaissances utiles.—Eglise de Longueuil.—Choses et autres.—Variétés.—Récréations de la famille.—Les Echecs.—Feuilleton : Sans Mère (suite).

GRAVURES : Vue de Longueuil.—Exposition universelle de Paris : Pavillon Central des Colonies Françaises ; Case Canaques ; Pavillon Tunisien ; Exposition du Ministère de la Guerre.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui doivent changer de demeure au premier mai, de vouloir bien nous faire connaître leur nouvelle adresse s'ils veulent ne pas subir de retard dans la réception de notre journal.



* * Ah ! quel plaisir d'être voleur ou assassin dans notre bonne province de Québec !

Si étrange que puisse paraître cette exclamation elle a un sens très exact et renferme une vérité trop prouvée.

Depuis plus de trois semaines, en effet, notre bon public, ainsi que je vous l'ai déjà dit, ne s'occupe que de gens de sac et corde, et nombre de gens, voire même des journaux, ne se gênent pas d'exprimer des sympathies pour eux.

C'est le monde renversé.

Pendant que Morrisson se refusait obstinément d'aller en prison, voici que cinq détenus s'échappaient de la geôle de St-Joseph, avec la complicité, dit-on, d'un de leurs gardiens, et, suivant l'usage antique et solennel, l'enquête a prouvé que personne n'était pas à blâmer.

* * Ce pauvre Latude, dont je relisais dernièrement les mémoires, a eu plus de mal que cela à s'échapper, et quoique ses aventures soient bien connues, je ne crois pas déplaire à mes lecteurs en leur citant le résumé des évasions du fameux prisonnier de la Bastille.

Henri Masers de Latude, dit M. Bertin, dans une nouvelle édition des mémoires de ce malheureux, ne sachant que faire après avoir tenté mille projets pour réussir, imagine enfin, en 1743, un plan machiavélique qui doit assurer sa fortune :

Il fabrique une poudre inoffensive qu'il enferme soigneusement dans une boîte ; il expédie la boîte

à la favorite et lui écrit : " Je vous prie, madame, d'ouvrir la boîte en particulier," et il prétend dévoiler à Mme de Pompadour un complot " fondé sur un discours que j'ai entendu le 28 avril, dans le jardin des Tuileries."

Son idée lui paraît excellente, et il court à Versailles chercher la réponse de madame de Pompadour, qui ne peut être qu'une superbe récompense pour le service signalé qu'il vient de lui rendre.

La réponse fut une lettre de cachet. A la Bastille ! Il devait y rester trente-cinq ans. . . .

* * Pour s'échapper de la Bastille, Latude et ses compagnons de cachot font une corde : " Nous décousîmes deux chemises et deux ourlets, et nous en tirâmes les fils l'un après l'autre ; nous les nouâmes tous et nous en fîmes un certain nombre de pelotons que nous réunîmes ensuite en deux grosses pelotes ; chacune avait cinquante filets de soixante pieds de longueur ; nous les tressâmes, ce qui nous donna une corde de cinquante pieds de long environ, avec laquelle nous fîmes une échelle de vingt pieds, qui devait nous servir à nous soutenir en l'air pendant que nous arracherions dans la cheminée les barres et les pointes de fer dont elle était armée."

Ce travail dure six mois. Les prisonniers s'occupent ensuite de l'échelle de bois qui leur sera nécessaire pour monter sur le parapet. Ils fabriquent cette échelle avec le bois qu'on leur donne pour se chauffer. Au fur et à mesure qu'un morceau était prêt, on le cachait dans le plancher, où on avait fait un trou en descellant un carreau.

Finalement, ils ont une corde de quatorze cents pieds et l'échelle a deux cent huit échelons.

* * On fixe la date de l'évasion au lendemain du mardi-gras. Les gardiens se seront amusés ; ayant besoin de dormir, ils seront moins vigilants. Tous ces préparatifs avaient demandé dix-huit mois. Il s'agissait de monter par une cheminée sur le haut de la tour, de descendre de la tour dans le fossé pour remonter ensuite du fossé sur le parapet.

Malheureusement, ce parapet était toujours garni de sentinelles, et on ne pouvait s'y aventurer que par une nuit obscure et pluvieuse ; alors les sentinelles ne se promenaient pas. D'autre part, le temps pouvait changer pendant l'évasion.

" Il consistait, dit Latude, à nous faire un passage à travers la muraille qui sépare le fossé de la Bastille de celui de la porte de Saint-Antoine ; je réfléchis que, dans la multitude des débordements de la Seine, l'eau avait dû dissoudre le sel contenu dans le mortier et le rendre moins difficile à briser ; et que, par ce moyen, nous pourrions parvenir à percer la muraille." Ce qui fut fait.

Latude monta le premier dans la cheminée. Il faillit être étouffé par la suie, s'écorcha les genoux et les mains, et son sang coulait quand il fut en haut. Ses compagnons le rejoignirent.

Les voilà sur la plate forme.

Il font couler leur corde le long de la tour appelée la *Tour du Trésor* : la corde vacillant à chaque mouvement d'une manière inquiétante. Enfin, ils sont arrivés dans le fossé.

" Nous entendions la sentinelle qui se promenait à dix toises au dessus de nous." Il fallait renoncer à monter sur le parapet et à se sauver par le jardin du gouverneur. Ils attaquent le mur ayant de l'eau jusqu'aux aisselles.

Le travail demande neuf heures : " l'eau était encore pleine de glaçons.

Une ronde major passa avec un falot : ils vont être découverts, ils font le plongeon. Tous les demi-heures des rondes circulent, et il faut prendre un bain complet. Enfin, après neuf heures de travail acharné, le passage est fait. Ils traversent le fossé Saint-Antoine pour gagner le chemin de Bercy, s'embourbent dans la vase de l'aqueduc, croient y rester, s'en tirent enfin par un mouvement d'énergie désespéré. Ils sont libres !

Ils ne le furent pas longtemps. L'éveil était donné le lendemain à neuf heures, toute la police sur pied pour les rattraper. Un homme chez lequel ils s'étaient réfugiés quelques heures avait indiqué leur trace à la police. Quinze jours après (1^{er} juin 1756). Latude était arrêté à Amsterdam et réintégré à la Bastille. Il s'évade encore une

fois, le 23 novembre 1765, est repris à Fontainebleau et incarcéré cette fois à Vincennes pour douze ans. On le relâche, et il reçoit l'ordre formel de retourner dans sa province. Il s'attarde, s'agite, inquiète la police qui remet la main sur lui et il fait connaissance avec le Petit Chatelet, puis avec Bicêtre, où il passera sept ans au milieu des fous.

Enfin, libre en 1784, il reçoit, grâce à M. de Breteuil, une pension de 400 livres. Ce n'est pas encore le fait le plus extraordinaire de cette curieuse existence.

En 1781, un président au parlement, M. de Gourgues, visitant Bicêtre, a conseillé à Latude, dont les infortunes l'ont ému, d'écrire un mémoire qu'il appuiera. Le commissionnaire chargé de porter le mémoire à destination s'enivre, égare le papier. Une brave mercière, Mme Legros, le trouve, le lit, s'émeut des misères de cet homme qu'elle n'a jamais vu ; elle sacrifie son temps, sa fortune, tout ce qu'elle a, pour le sauver, et elle y parvient. L'Académie française décerne un prix de vertu à cette noble femme.

Latude mourut en 1805, rue des Saints-Pères, à Paris. Au lendemain de la chute de la Bastille, il courut revoir les lieux où il avait tant souffert. " J'ai vu, dit-il, l'enceinte de ces murs que j'avais si longtemps arrosée de mes pleurs ; j'éprouvais des sensations tout à fait différentes à la vue de ces verrous que l'on venait de briser et qui, depuis tant de siècles, avaient toujours impitoyablement recelé l'innocence opprimée."

* * Je venais donc de rappeler cette évasion de Latude quand j'appris l'arrestation de Morrisson.

L'affaire appartient maintenant aux tribunaux.

Quoique puissent décider les jurés, il n'en reste pas moins un fait évident : c'est que ces journaux dont je parlais tout à l'heure et qui ont jeté la pierre au magistrat qui avait pris la responsabilité de l'arrestation de Morrisson, ont eu tort de tourner cette affaire en ridicule.

Le succès a toujours son importance, mais quand il est soutenu par la raison, il est pleinement justifié.

On avait affaire à un bandit qui bravait la justice et la police, il avait pour lui les sympathies d'un tas de bonshommes qui croyait défendre un de leurs nationaux ; ils avaient tort, mais, malgré tout, il fallait agir vivement et force devait rester à la loi ; on a réussi et il faut espérer que les mauvaises langues vont se taire.

Cela sera-t-il une leçon et va-t-on se décider enfin à laisser la justice et les magistrats agir à leur guise quand il s'agit d'empoigner un misérable ?

Je n'en sais rien, mais, franchement, cela m'écoeure de voir des journalistes, mes confrères (?), essayer de se faire une fausse popularité en faisant cause commune avec nos amis les ennemis.

On a voulu faire de la politique avec cette cause, pourquoi ? je l'ignore. Mais il me semble que quand il s'agit d'un bandit à arrêter, il ne faut considérer qu'une chose : c'est de savoir si on va l'empoigner oui ou non.

J'espère aller voir pendre Morrisson s'il est reconnu coupable.

Avant de finir cette courte chronique, ma *deux-cent-quarante et unième* depuis la fondation du MONDE ILLUSTRÉ, je me fais un plaisir d'annoncer à mes lecteurs que la " table des matières " et des gravures de l'année qui finit, paraîtra dans le prochain numéro, et que tous nos abonnés la recevront.

J'aurai bien des choses à vous dire pour le prochain, le premier numéro de la sixième année.

Si ma chronique est courte cette année, c'est que nous allons célébrer nos noces de bois.

Que ceux qui sont mariés depuis cinq ans avec un journal me jettent la première pierre.

Léon Ledieu

L'homme qui ose rester debout quand les autres se courbent, en semble plus grand.—C. GUYHOT.

BIBLIOGRAPHIES

Ris et Croquis.—Ce volume vient d'être publié par M. Ch. Ducharme, jeune écrivain déjà avantageusement connu du public lettré et des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ.

Ce qui fait la matière de cette brochure, de quatre à cinq cents pages, c'est une variété d'écrits que l'auteur livra à la publicité, à différents intervalles, dans diverses revues du Canada, sous forme d'essais littéraires.

Plusieurs morceaux sont bien tournés et marqués au coin de la beauté et de la convenance du style.

Nous y remarquons du sérieux, du badin et de l'humoristique. Quelques poésies agrémentent les sujets que contient le volume. Ceux-ci sont en partie des allégories tendant toutes vers un but moral en exposant certains travers, certains caprices de la nature humaine. Par exemple : *Devant mon miroir, Boule de neige et Loup-Garou, Nos Barbe-Bleue, Histoire d'un blé-d'inde rouge, le Bal des fleurs, Poisson d'avril en colère, les Funérailles de Cigarette, etc.*, sont des articles qui ont tous pour fonds une moralité, comme dans la fable.

Dans les écrits : *Chronique de Noël, les Critiques politico-littéraires, Gérin-Lajoie et Jean Rivard, Les méticuleux, Notre indifférentisme littéraire, Un soir sur l'onde, Sous les pins*, l'auteur fait preuve d'un talent exercé à la plume. Le style est gracieux et élevé.

On a apprécié ce livre à divers points de vue ; mais sous le rapport purement littéraire, nous devons être d'accord sur la correction de la phrase, sur la forme élégante de l'expression, sur la vivacité des images comme sur l'élévation et la justesse des pensées.

Dans la préface, l'auteur des *Ris et Croquis* nous dit "au revoir." Il mérite des félicitations pour son premier volume, et nous ne pouvons qu'encourager M. Chs-M. Ducharme à continuer sans cesse dans l'art d'écrire : Disons avec Lafontaine :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds qui manque le moins.

Nouveau dictionnaire français, par Chs Baillaigé. 1888.—Comme l'ont dit quelques appréciateurs, ce *Nouveau dictionnaire français* est une véritable révélation.

Rien de plus original, en effet, que la décomposition des mots en d'autres expressions au moyen de leurs consonnes. Si ce livre n'a pas une utilité tout-à-fait absolue, il a au moins le mérite d'être une œuvre sérieuse, rare et scientifique.

Pour l'étude de la langue française, le *Nouveau dictionnaire* de M. Chs Baillaigé offre beaucoup de curiosités. Il est très intéressant d'y rencontrer à première vue une foule d'homonymes qui servent en même temps de jeux de mots ou de calembourgs bien tournés.



UN CAHIER DE CHANSON

Je vous disais, en janvier dernier, que bouquiner était ma passion. Eh bien ! c'est triste à dire, mais je ne l'ai pas encore perdue et je ne la perdrai probablement jamais ; car elle me procure tant de jouissances, tant de bonheur, tant de surprises, que vraiment je serais ingrat de l'abandonner. Aujourd'hui, je viens vous faire part de ma dernière découverte. Ce n'est pas grand chose peut-être, mais enfin...

Ma trouvaille (faites chez l'épicière du coin) consiste en un vieux manuscrit, évidemment écrit par une femme, car l'écriture est fine, serrée, élégante—telle que je l'aime—renfermant des poésies, des chansons, mais ne contenant aucune date, aucune signature, rien !

Au commencement se trouve une chanson à

Georges III, qui était roi d'Angleterre, lorsque la France céda le Canada à l'Albion. Ce souverain mourut en 1820. Il peut très bien se faire, par conséquent, que mon manuscrit date de soixante-et-dix à quatre-vingts ans. Ce n'est pas vieux, mais c'est un âge respectable.

Voici cette chanson selon l'originale :

Grand Dieu pour George Trois,
Le plus chéris des rois,
Entends nos voix.
Qu'il soit victorieux
Et qu'à jamais heureux,
Il nous donne la loi.
Vive le roi !

Sous le joug asservi,
Que ses fiers ennemis,
Lui soit soumis,
Confonde tous leurs projets.
Ses fidèles sujets
Chanteront d'une voix :
Vive le roi !

Daigne du haut des cieux
Sur ce roi glorieux
Jeter les yeux.
Qu'il protège nos lois,
Qu'il maintienne nos droits,
Et nous dirons cent fois :
Vive le roi !

Plus loin, j'ai rencontré une chanson que vous avez sans doute vue, dans les *Anciens Canadiens* de M. P.-A. de Gaspé, (page 84, tome II, édition J.-A. Langlois, 1877).

Les mots ne sont pas exactement semblables, mais le sens est le même :

Dans un petit bois champêtre,
L'on voit fort bien (bis)
Que monsieur qui est le maître
Nous reçoit bien (bis)
Et il permet qu'on fasse ici
Charivari ! Charivari ! Charivari !

Donnez-nous ma chère hôtesse,
De ce bon vin (bis)
Pour saluer nos maîtresses
Dans ce festin (bis)
Et permettez qu'on fasse ici
Charivari ! Charivari ! Charivari !

Si cette petite fête
Vous fait plaisir (bis)
Vous serez toujours le maître
De revenir ; (bis)
Je permettrai qu'on fasse ici
Charivari ! Charivari ! Charivari !

Je retourne encore quelques pages, et une romance étrange, inconnue, mais bien canadienne, se présente à ma vue. Vous ne vous doutiez pas qu'un poète avait chanté les wawarons de Sainte-Martine, alors apprenez :

Sainte-Martine
Je fuis tes bords bourbeux,
Et je chemine
Vers des lieux moins fangeux.
Et vous troupe plaintive,
Wawarons de la rive,
Hélas ! je vais
Vous quitter pour jamais !

Du Sault, je quitte
Les rivages charmants
Tant que j'habite
Sur le bord des étangs.
Barbotteuse marmaille !
Wawarons de savaille
Hélas ! il faut
Au revoir de nouveau !

Maintenant, passons la chanson de *Paris à cinq heures du matin*, de Désaugiers, et goûtez cette

CHANSON POUR UN MARIAGE

Il n'est pas de plus belle fête
Que l'union de deux amans.
C'est le grand jour où tout se prête
Aux ris, aux jeux, aux sentimens.
Parents amis, sautent, s'en donnent,
Le couple heureux ris aux éclats ;
Mais dans un coin, les vieux fredonnent :
(Ça n'tiendra pas, j'étais ça ! (bis))

Qu'on est heureux dans le ménage,
Que nos jours vont couler contents ;
Point de soucis, point de nuage,
Est-il de plus doux passetems.
Ainsi nos époux en raisonnent
Livrés à de joyeux ébats ;
Mais dans un coin, les vieux fredonnent :
(Ça n'tiendra pas, j'disions comme ça ! (bis))

La tendre amitié, l'amour sage,
Renouant éternellement

Les nœuds sacrés du mariage,
Fixent le bonheur inconstant.
La légèreté, le caprice,
Chez les époux, ne règnent pas ;
Mais les vieux disent : C'est sottise
(Ça n'tiendra pas, j'pensions comme ça ! (bis))

Viens embellir la destinée,
Des époux qu'unit ce beau jour,
Aimable et riante hyménée ;
Sur leurs pas, fixe enfin l'amour.
Quoique notre vieillesse en dise,
N'en déplaie, elle mentira ;
Car si mes vœux sont à ma guise,
Partout le bonheur les suivra,
J'vous réponds d'ça, j'vous réponds d'ça ! (bis)

Puis des chansons d'amour il y en a, il y en a.
Quelques couplets au hasard :

Non vous n'avez point passé
Ces jours charmans du bel âge.
Je ne vois rien d'effacé
Aux traits de votre visage,
Je vois toujours ces yeux,
Plein d'esprit, de finesse,
Ce sourire gracieux,
La même gentillesse.

Et celui-ci :

Quand l'amour nous sourit,
Ne faisons pas de bruit.
S'il est certain de plaire
Un amant doit se taire,
Puisque trop parler nuit
Sachons jouir sans bruit.

Vous croyez qu'il n'y a point de chansons de table ? Voyez :

Quelle douceur enchanteresse,
Vient nous ravir en ce séjour.
Ici les plaisirs tour à tour
Semble répandre l'allégresse.
Ah ! qu'on est heureux,
Dans un repas,
Quand on y fait si bonne chère
Ah ! qu'on est heureux,
Dans un repas
Quand on y trouve tous les appas
Qu'il faut pour plaire.

Refrain :

Enfin, je vais terminer par un couplet dédié aux orateurs :

Lorsque certains orateurs,
Qui de briller sont bien aises,
N'ont que fort peu d'auditeurs,
Sur un grand nombre de chaises,
Ah ! pour eux, quelle douleur !
Aurait-ils si crevé cœur,
S'ils n'y voyaient goutte ? (bis)

Voilà, je vous ai fait visiter mon chansonnier, je vous ai promené un peu partout, et j'espère que vous ne m'en voudrez pas ? C'est tout ce que je demande au lecteur.



PHARMACIE DE MÉNAGE

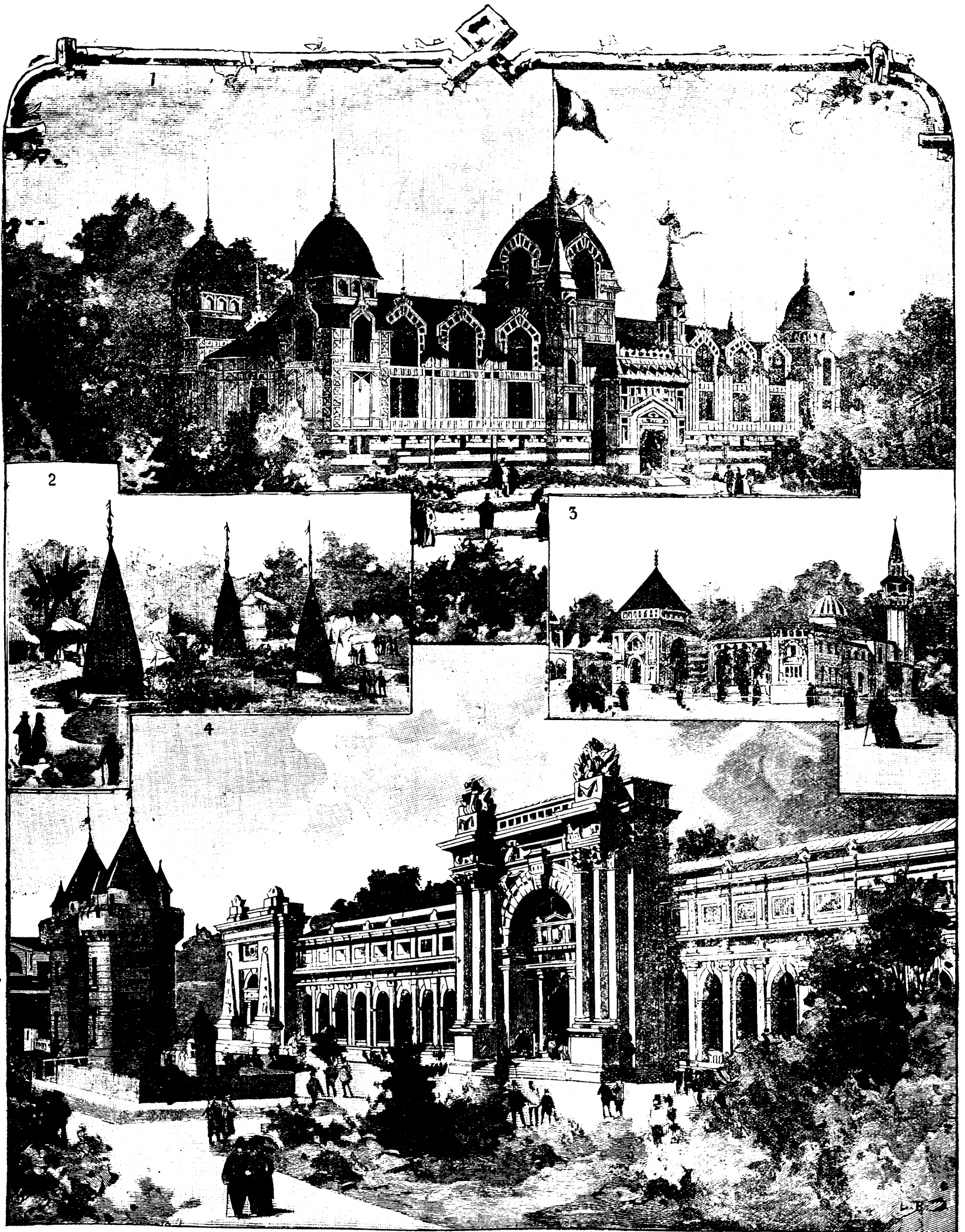
LA MAUVE. — COMMENT SE FAIT UNE INFUSION

La mauve, renfermant des principes émollients et pectoraux, est employée avec succès pour combattre les rhumes et les inflammations des organes de la respiration.

Cette plante est très salutaire. Les Chinois et les habitants de la basse Egypte utilisent la mauve comme aliment. Les Grecs et les Romains mangeaient les feuilles de mauve cuites comme nous mangeons des épinards.

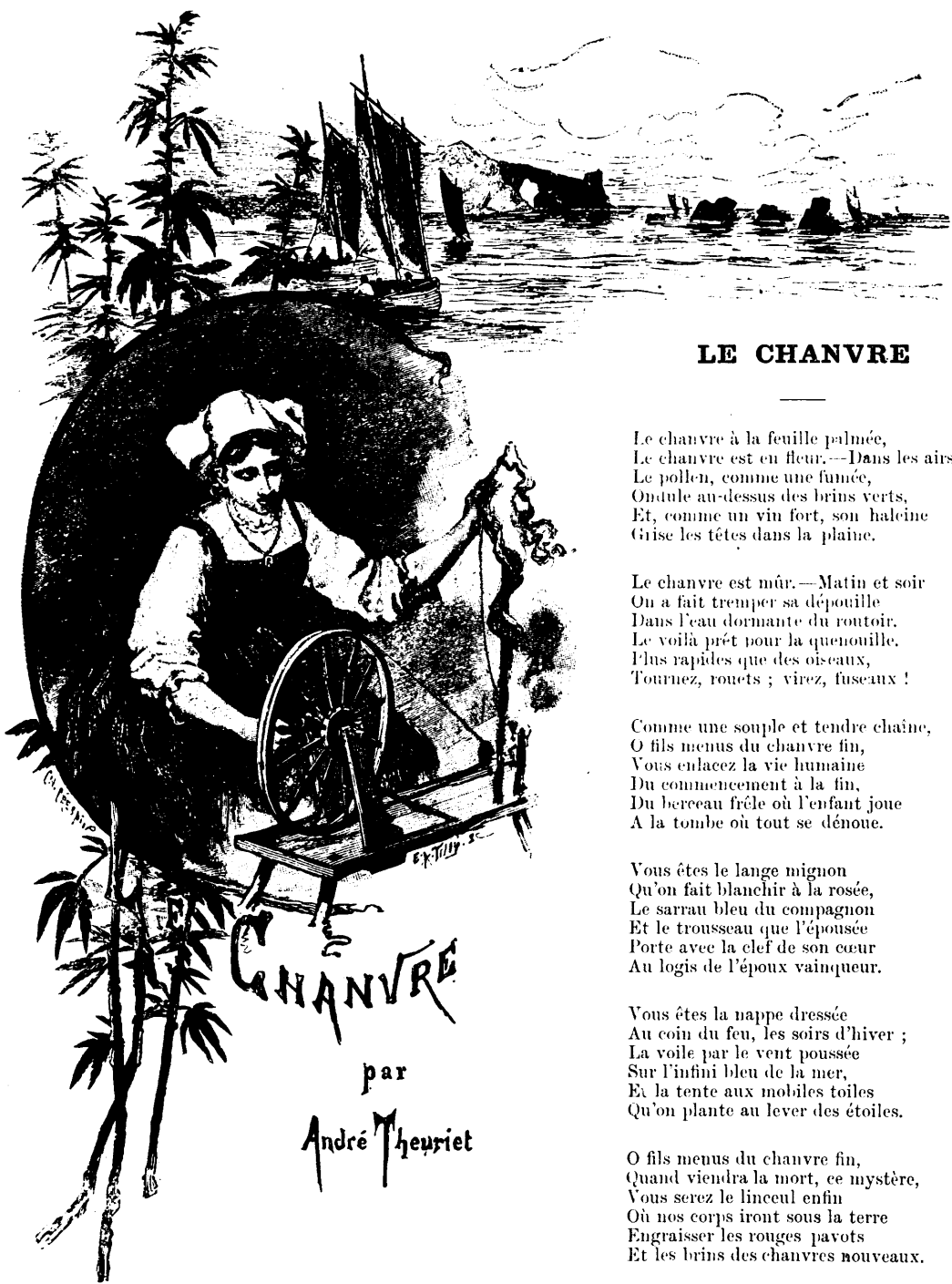
On la trouve dans les haies et sur le bord des chemins ; c'est une petite plante grêle, aux tiges rameuses, rasant le sol, et dont les feuilles sont d'une couleur rose pâle, et croît en juin et en juillet dans les lieux incultes.

La tisane de mauve se fait par infusion. Généralement on infuse trop vivement les feuilles ou les fleurs pectorales, et on n'obtient qu'une tisane faible et incomplète. Pour faire une bonne infusion, il faut verser l'eau bouillante sur les fleurs ou feuilles, puis recouvrir hermétiquement le vase afin d'empêcher la vapeur de s'échapper, la vapeur contribue pour beaucoup à dissoudre les principes bienfaisants. Il est nécessaire de laisser tiédir le liquide avant de décanter ou filtrer. On en est quitte, si la tisane doit être prise bouillante, pour la remettre un moment sur le feu.



1. Pavillon Central des Colonies Françaises.—2. Cases Canaques.—3. Pavillon Tunisien.—4. Exposition du Ministère de la Guerre

PARIS : L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889



LE CHANVRE

Le chanvre à la feuille palmée,
Le chanvre est en fleur. — Dans les airs
Le pollen, comme une fumée,
Ondule au-dessus des brins verts,
Et, comme un vin fort, son haleine
Grise les têtes dans la plaine.

Le chanvre est mûr. — Matin et soir
On a fait tremper sa dépouille
Dans l'eau dormante du rutoir.
Le voilà prêt pour la quenouille.
Plus rapides que des oiseaux,
Tournez, rouets ; virez, fuseaux !

Comme une souple et tendre chaîne,
O fils menus du chanvre fin,
Vous enlacez la vie humaine
Du commencement à la fin,
Du berceau frêle où l'enfant joue
À la tombe où tout se dénoue.

Vous êtes le linge mignon
Qu'on fait blanchir à la rosée,
Le sarrau bleu du compagnon
Et le trousseau que l'épousée
Porte avec la clef de son cœur
Au logis de l'époux vainqueur.

Vous êtes la nappe dressée
Au coin du feu, les soirs d'hiver ;
La voile par le vent poussée
Sur l'infini bleu de la mer,
Et la tente aux mobiles toiles
Qu'on plante au lever des étoiles.

O fils menus du chanvre fin,
Quand viendra la mort, ce mystère,
Vous serez le linceul enfin
Où nos corps iront sous la terre
Engraisser les rouges pavots
Et les brins des chanvres nouveaux.

par
André Theuriet

LES DERNIERS DES KERSALDEC

Il y avait longtemps déjà que le vieux Jacques Kersaldec avait dit qu'il n'irait plus allumer le phare de Kennéguen ; il racontait, en effet, que, depuis quelque temps, quand la nuit était sombre, que le vent soufflait avec plus de violence et que les vagues s'élançaient contre cette tour, dont la lumière leur avait déjà arraché tant de victimes, il avait senti le vieux phare trembler et s'agiter d'une façon effrayante sur sa base de granit. Et, dans ce même temps, son oreille étonnée avait pu entendre de sourds craquements s'élever au milieu de la tourmente.

Cependant, chaque fois que, sur le soir, le temps devenait sombre et que de gros nuages étendaient au loin sur la mer écumeuse leur ombre menaçante, on voyait le vieillard détacher sa légère chaloupe et se diriger vers le rocher à demi submergé par la mer, où s'élevait le phare de Kennéguen. C'était là qu'il allumait ce feu brillant qui annonçait au loin dans la nuit aux navires étrangers l'approche des côtes dangereuses et la présence d'un petit port.

Jacques Kersaldec aimait cette vieille tour avec une sorte de religion : c'était en effet une tradition dans le pays que la tour de Kennéguen était le reste d'un ancien manoir qui, autrefois, avait eu pour seigneurs les ancêtres du vieux Kersaldec lui-

même. On racontait que jadis les sires de Kersaldec avaient fait élever cette tour, et qu'ils prenaient soin, quand la nuit venait, d'y faire allumer des feux, afin de venir en aide à ceux qui sont en péril sur les flots. Même on pouvait lire encore sur l'écusson de pierre qui surmontait la porte du phare cette devise antique des Kersaldec : "Pour Dieu, pour la Patrie et le Devoir nous avons vécu !"

Et le vieux Jacques avait conservé cette coutume de ses pères d'entretenir un feu sur le sommet de la tour, chaque fois que, sur le soir, le temps présageait la tempête. Il lui semblait que cette ruine était en quelque sorte attachée au destin de la famille et du nom qu'il portait, aussi disait-il souvent :

— Les Kersaldec ont eu le cœur fort comme les pierres de la tour de Kennéguen, et notre famille ne s'éteindra que lorsque le phare sera tombé !

Pourtant, la famille du vieillard semblait devoir bientôt disparaître : sa femme était morte en donnant le jour à deux enfants : Pierre et Jean Kersaldec. Quand ce dernier eut vingt ans, Dieu, qui connaît ses élus, le choisit, l'appela : Jean se fit missionnaire et partit pour le Thibet et la Chine, annoncer à ces malheureuses contrées le sacrifice d'un Dieu mort sur une croix pour les sauver. Depuis, on n'avait plus entendu parler de lui.

Pierre restait donc seul avec son vieux père, et tous deux vivaient tranquillement du travail de leurs bras, récoltant avec les autres pêcheurs de Kennéguen la moisson quotidienne que la mer réserve aux habitants de ces côtes arides. Tout-à-

coup, éclata comme un coup de foudre la guerre entre la France et l'Allemagne.

Aux premières nouvelles, le vieillard appela son fils : Pierre, lui dit-il, la France comme tu le sais est sur le point d'être envahie. Je pourrais te garder près de moi, car j'ai plus de soixante ans, et la loi m'accorde, à moi faible vieillard, de conserver mon seul fils pour prendre soin de mes derniers jours et me rendre peut-être, les derniers devoirs. Mais, nos ancêtres eux, ont toujours été prêts quand le pays fut en danger ; ne restons point en arrière de nos pères : tu es jeune et fort, pars, mon fils, et souviens-toi de la devise gravée sur le phare de Kennéguen. C'était celle de notre famille, j'espère, mon enfant, que tu la soutiendras !

Le jeune homme partit, et comme des larmes coulaient sur les joues vénérables du vieillard : "Vous pleurez, mon père, dit Pierre avec émotion. Ah ! mon enfant ; si je pleure c'est de ne point pouvoir moi-même marcher devant toi, pour te montrer comment on meurt pour son pays ! Pars, mon fils, que Dieu, que ta mère te bénissent comme je le fais moi-même !"

Pierre s'était éloigné : la guerre finie, il revint et put montrer à son père que lui non plus n'était point de ceux qui reculent quand l'honneur parle : une médaille ornait sa vaillante poitrine, mais aussi une balle avait frappé le brave enfant ! Depuis ce temps, il dépérissait à vue d'œil, et le médecin l'avait presque condamné.

Le vieux Jacques Kersaldec veillait sur son fils avec la sollicitude d'une mère ; c'était une scène touchante, de voir ce vieillard aux cheveux blancs penché sur ce jeune homme se mourant dans la fleur de l'âge et la force de la jeunesse ; il constatait à chaque instant le progrès d'un mal inexorable sur ce fils unique que la mort lui emportait sous les yeux, et qu'il voyait s'enfuir comme le dernier espoir, comme le dernier rayon de sa carrière déjà si douloureuse !

Ce courageux enfant sentait bien qu'il se mourait, et pourtant, devant son père, il s'efforçait, malgré les souffrances affreuses qu'il endurait, de prendre un visage riant, et il disait au vieillard, en lui prenant affectueusement les mains : Allons, mon bon père, chassez-moi cet air abattu, je croirais volontiers que c'est vous le malade. Un jour, il ajouta avec un sourire singulier : Vous savez bien mon père, que les Kersaldec ne s'éteindront point tant que le phare de Kennéguen sera debout !

Ce jour-là, il était bien mal, et semblait bien abattu. Pourtant, le matin, en se réveillant, il avait raconté qu'il avait vu en rêve son frère le missionnaire qui, tout radieux, l'avait appelé, et lui avait tendu les bras en lui annonçant que bientôt il serait guéri. . . . Durant la journée, il avait semblé tout pensif. Son père ne le quittait plus, et depuis bien des nuits déjà, les pêcheurs attardés ne voyaient plus luire au loin le phare de Kennéguen qui, par sa tristesse, semblait prendre part à la douleur de son maître.

Le soir était venu ; le vieillard veillait encore son fils avec une sœur de charité ; une petite lampe éclairait cette chambre de souffrance où la mort allait bientôt frapper. Pierre dormait paisiblement ; de temps en temps, on eut dit qu'un léger sourire passait sur ses lèvres décolorées. . . .

Le vieux Jacques écoutait, anxieux, la respiration difficile du blessé, quand tout-à-coup il lui sembla entendre du dehors quelques roulements de tonnerre. Puis des éclats de voix arrivèrent jusqu'à lui. Il se leva lentement et essaya de regarder par la fenêtre : une animation extraordinaire lui parut régner dans le village ; on se dirigeait en courant vers le port. Inquiet, il sortit ; l'obscurité était assez grande, et des nuages monstrueux et lourds l'augmentaient encore. Parfois un éclair illuminait l'espace, comme la lueur sinistre d'un vaste incendie, montrant la mer qui avait un aspect effrayant et où de grosses vagues se roulaient lentement les unes sur les autres. Un vent fort se levait par instants dans l'espace, on sentait que quelque chose de grand et de terrible allait se passer. Quelques moments le vieillard demeura pensif ; peu à peu, le vent avait augmenté : les vagues s'élevaient maintenant en grondant, de larges gouffres se creusaient au sein de l'Océan, gouffres où roulaient aussitôt avec bruit des montagnes d'une eau verdâtre.

—La tempête ! pensa Jacques Kerdalec interrogeant d'un regard rapide la vaste étendue de la mer, pourvu que tous nos pêcheurs soient rentrés !

A la lueur rouge d'un éclair, il aperçut, à gauche, le phare de Kennéguen, debout sur son rocher comme une sentinelle au milieu d'une bataille. "Je devrais y être ce soir, pensa encore le vieillard." Un nouvel éclair éclata dans l'espace ; Jacques Kersaldec poussa un cri : là-bas, au loin, sur la mer, il avait vu un navire qui, ayant perdu sans doute son chemin, s'avancait à pleines voiles vers la côte, où il allait sûrement se briser.

Rapidement, le vieillard rentra, il était tout pâle ; il chaussa de longues bottes et revêtit une de ces casaques imperméables que portent les matelots pour se préserver des coups de mer. Il paraissait fort agité ; pourtant il s'approcha encore du lit de son fils, le regarda dormir un long instant, et, doucement, doucement, il se pencha et mit un baiser sur son front... La sœur, tout étonnée, remarqua qu'une larme, tombée des yeux du vieillard, brillait comme une pierre précieuse sur le front du mourant.

—Ou allez-vous ? dit-elle.

—Ne vous inquiétez pas, répondit-il, je vais voir sur le port si tous nos pêcheurs sont rentrés, car il y a une tempête ce soir. Puis je reviendrai vite auprès de mon fils.

Il jeta encore un regard sur le lit du malade et sortit....

J. Colomieu

LA CURIOSITÉ

Par le mot de curiosité, on entend communément un désir immodéré et déréglé de voir et de connaître des choses qui ne nous regardent pas, des choses inutiles qui souvent sont la cause de chicanes et de longues inimitiés.

La curiosité peut être prise en bonne ou mauvaise part. La bonne curiosité a toujours pour but quelque chose d'utile, par exemple d'apprendre des vérités salutaires, d'avancer dans le chemin de la perfection ou dans celui de la science et du travail. Comme nous encourageons cette bonne curiosité ! Comme elle est noble, sublime et digne de nos efforts !

Mais la curiosité encouragée de son mauvais côté, et qui est très fréquente, c'est comme une maladie de l'âme, comme une passion dangereuse dont il faut se défendre avec soin.

Voyez ces personnes curieuses : elles sont inquiètes, elles veulent tout connaître et tout savoir afin d'avoir le plaisir de le redire. Curieuses surtout de secrets, elles vont partout, cherchant à les éventer, pour fournir à leur babil une ample mais odieuse matière. Elles sont comme ces enfants qui ne veulent pas lâcher la glace qu'ils tiennent dans leurs mains et qui ne peuvent la retenir ; ou plutôt, les secrets qu'elles recueillent sont comme des serpents qu'elles cachent dans leur sein : incapables de les retenir, elles sont forcées de les laisser échapper.

La curiosité est l'écueil de la charité. Les secrets qui intéressent l'honneur et la réputation du prochain sont pour une âme curieuse et légère un fardeau tellement pesant, qu'elle se croit obligée de s'en décharger dans le sein de quelques confidentes indiscrets ; et ainsi la curiosité occasionne la médisance.

D'où viennent ces rapports indiscrets qui portent l'inimitié dans les cœurs, le trouble dans les familles ? d'où viennent ces jugements téméraires, ces ressentiments, ces vengeances qui étouffent la charité ? Si vous réfléchissez bien, vous verrez que tant de malheurs sont le fruit amer d'une maligne curiosité.

Et c'est en vain que vous direz à ces personnes curieuses et babillardes de se mêler de leur affaires : elles ne vous comprendront pas. C'est en vain que vous leur direz qu'elles manquent à la charité.

C'est en vain que vous leur direz qu'elles sont les amies de la calomnie et de la médisance : elles ne le croiront pas. Hélas ! comme ces personnes font du tort, à leur prochain ! Elles prennent plaisir à ternir sa réputation, pour la simple envie ou démanègeaison de parler !

Et pourtant il serait si beau, si chrétien de cacher les fautes de son semblable ou du moins de les excuser !

Que n'êtes-vous, amis, comme cette personne réservée, charitable, qui se fait aimée et chérir de tous. On rechercherait votre compagnie. Vous attireriez les cœurs vers vous, et en procurant le bonheur des autres, vous trouveriez vous-même un vrai bonheur !... O sainte charité du Christ, que ne résidez-vous parmi tous les hommes ! Que votre règne arrive au plus vite ! "Adveniat regnum tuum !"

J. Uld. Bueli P^{te}

Sault au Recollet, avril, 1889.

DIALOGUE

(Suite)

Le Français.—Pendant que les pauvres grelottent, le riche se fait la douce température, se permet le luxe d'un printemps factice dans sa solide demeure. Armé de pied en cap contre le froid, il affronte en riant ses traits les plus aigus. Il lui prend l'air pur et vivifiant, dégagé des poussières et des miasmes de l'été, et il lui sait gré des picotements d'estomac qui le mettent en appétit. En un mot, le riche jouit de tout ce que l'hiver a de bon, c'est sa part ; mais les pauvres souffrent de tout ce qu'il a de mauvais, c'est leur part. Sans feu, sans pain, souvent en haillons, ils sont exposés aux morsures d'un froid glacial ; la pleurésie, la phthisie, le rhume, etc., sont les hôtes moins agréables de leurs mansardes. Ils souffrent. Certes, ils souffrent. C'est une misère bien grande que celle qui se complique de famine et de froid. C'est une souffrance atroce que celle-là ! Les mendiants d'Italie et les pauvres de France ne sont pas si malheureux, loin de là !

Le Canadien.—Je vous tiens. Une moitié de vos appréciations sur le Canada est tombée, celle-ci : que l'hiver nous empêchait d'avoir des voies ferrées, d'établir des entrepôts actifs de commerce, de marcher de front avec les peuples civilisés ; à présent, l'autre moitié reste à démolir, celle-là : que les riches seuls ont droit de vie ici, et que tous les pauvres doivent mourir. Détrompez-vous encore. Quel est l'ouvrier canadien, en effet, qui échangerait son sort contre l'ouvrier d'Angleterre, par exemple ? En Chine, au Brésil, ces empires à doux climat, c'est par millions que se comptent parfois les victimes de la famine seulement, et au Canada toute la population, la moitié du moins, n'est pas décimée par le double fléau de la famine et du froid ! Personne, monsieur, presque personne. Vous pourrez lire dans les journaux : un homme fut trouvé gelé ; mais de suite vient l'explication : une bouteille d'eau de vie était à ses côtés. Dans ce cas, vous conviendrez, avec moi, que la boisson avait joué le rôle d'entrée.

Le Français.—Cependant...

Le Canadien.—Pardon, monsieur le Français, laissez-moi finir. Je sais que vous êtes loquace ; mais enfin, dans la conversation, chacun son tour.

Le Français.—Eh bien ! parlez.

Le Canadien.—En un mot, nos pauvres gens ont l'air de vrais messieurs, comparés à plusieurs de vos émigrés français. Les dimanches, les jours de fête, ils sont tellement bien mis que vous les confondriez avec la haute classe. Nulle part, au monde, le peuple ne s'habille mieux qu'en Canada.

Le Français.—Mais le luxe...

Le Canadien.—Monsieur, ne m'interrompez pas. J'ai du sang français dans les veines, et je sens qu'il me bout. Tenez, qu'êtes-vous venus faire ici ? On vous a vus passer au milieu de nos neiges comme des revenants de l'autre monde, la tête couverte d'un vilain feutre, ou tout au plus sur-

montée d'un vieux bonnet ; votre chaussure délabrée laissait sortir le bout de vos orteils ; vos vêtements de toile engouffraient la bise hivernale et vous vous plaigniez du froid, vous soupiriez après la patrie, et certes, il y avait de quoi. Mais hélas ! jusqu'à quand sera-t-il dit qu'Écossais, Irlandais, Allemands, Mennonites, le diable et son train, viendront ici, vivront bien, feront fortune, et que quelques Français à peine dans ce pays si français pourront résider ! Vous disiez tout à l'heure que le Canada était beau ; vous donniez votre prédilection à l'hiver, n'était le froid pour le pauvre monde. Pourquoi ne pas faire comme les autres ? Imités dans leur patience et leur industrie ce ramas d'étrangers qui nous noie. Les habitants de la France ne leur cèdent pas en activité. Allez aussi sur les places de nos marchés, contournez les endroits de voitures à louer ; et là, regardez nos cultivateurs et nos cochers exposés tout le jour, et même la nuit, au froid le plus intense, sans broncher. Ils sont pourtant d'origine française. Quoiqu'on en dise, les Français peuvent très bien s'acclimater au Canada ; je serais porté à dire, mieux que nous. Tonnerre ! il n'y a pas un Canadien qui oserait rester vêtu comme le sont plusieurs d'entre-vous. Allons ! encore une fois, ayez confiance en un bon habit que vous vous procurerez facilement avec quelque épargne ; et vous n'aurez plus froid. Alors quelle gaieté ! quelle vigueur ! Vous vous apercevrez que notre climat recèle la vie. Vous vous sentirez toujours le cœur en rose. Vous éprouverez un contentement que vous chercheriez en vain parmi les délices énervantes de la capitale française.

Le Français.—J'avoue que pour ma part j'avais conçu des espérances au Canada que je ne réaliserai pas, j'en suis presque certain, en France. Le mouvement de colonisation qui se commençait sous d'heureux auspices, la vie encore aisée de l'agriculteur canadien, malgré son incurie, sa coupable ignorance de la culture, la confiance que donnent les garanties d'une longue paix, hélas ! ce qu'on n'a pas lieu d'espérer chez nous, — tout cela me promettait le paradis sur la terre. Mais bref, voilà ma mauvaise étoile qui se lève de nouveau sur ma destinée. Je comprends que je n'avais bâti que châteaux d'Espagne. Mes espérances s'envolent et je m'envole. Cependant, disons le entre-nous, la plupart des Français honnêtes et laborieux, dans mon opinion, se seraient trouvés bien ici, auraient pu y faire de bonnes affaires. Quant à ceux qui ont sans cesse maugréé contre le Canada, sans cesse déblatéré contre ses institutions sociales et religieuses, et cela sans rime ni raison, — ce sont des fainéants, des désœuvrés, qui n'auraient jamais dû venir dans votre beau pays. Ils offrent un spécimen faux et détestable de notre race, et vous font rougir du nom français. Adieu, Monsieur.

Le Canadien.—Je voudrais vous...

Le Français.—Cette dernière pensée me met l'amertume au cœur. Pour le moment je ne puis continuer cette conversation. Bonjour, monsieur.

Le Canadien.—Bonjour, monsieur.

L. Gougeon

EGLISE DE LONGUEUIL

(Voir gravure)

Les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ liront sans doute avec intérêt les détails suivants qui concernent ce monument, dont la silhouette gracieuse se dresse si coquettement sur la rive gauche du Saint-Laurent, et qui attire l'attention des voyageurs.

L'église, comme ordonnance, est basée sur la croix grecque ; le style de l'architecture est gothique. Cette combinaison fait le plus grand honneur aux architectes qui ont su, par cette innovation, créer cet ensemble si heureux, et qui par cette disposition toute spéciale en ont fait un temple essentiellement chrétien et catholique.

C'est de l'architecture à grands traits, simple dans ses détails, si on la compare aux cathédrales gothiques d'Europe, mais riche par sa conception et ses grands effets ; vue du fleuve le coup d'œil est splendide et imposant, tant l'église dépasse en hauteur toutes les bâtisses environnantes ; mais à mesure que l'on s'en rapproche le monument s'impose davantage par ses détails et par ses différentes perspectives, de front, de côté, et de la vue postérieure qui est peut-être

a plus intéressante, car c'est de là que s'accuse le mieux tout l'intérieur de l'édifice.

La façade est réellement belle, et sa beauté s'impose d'elle-même. Droite et se dressant dans les cieux, elle semble commander à ce grand fleuve qui coule majestueusement à ses pieds. C'est une sentinelle avancée de la foi catholique.

Cette vue de la sacristie, de l'abside, des bas côtés, des transepts, du dôme, le tout laissant voir une partie des tours, grande et petite forme un ensemble si harmonieux et une unité de lignes si complète, qu'il nous semblerait impossible de rien y changer, et c'est à notre avis le point de vue le plus pittoresque à l'intérieur. L'intérieur présente aussi un ensemble des plus vastes et du plus grand air.

Dès l'entrée, on embrasse la conception toute entière, le coup d'œil d'ensemble est saisissant, on se transporte au centre dans les côtés, dans le transept, et de partout l'on aperçoit des effets de perspective tous plus beaux les uns que les autres.

Une qualité toute particulière à cette église c'est que toutes ou presque toutes les places de bancs sont bonnes, tout le monde voit la chaire et l'autel, et tout le monde entend très bien le prédicateur, ce serait à nous faire souhaiter que toutes les églises devraient être construites sur ce plan. Quant à ses dimensions, elles s'établissent comme suit :

Longueur totale de l'église avec la sacristie	244 pieds
Largeur de la nef à l'entrée	86 "
Largeur totale du chœur	77 "
Largeur des transepts	135 "
Hauteur du portail avec sa statue	116 "
Hauteur de la flèche principale	260 "
Hauteur de la croix du dôme	150 "

Ce qui contribue aussi à donner du charme à l'intérieur, ce sont ces effets de lumière bien partagés, ces couleurs légères appliquées sur les murs sans prétention mais avec le plus grand succès ; ce genre d'ouvrage semble si simple que l'on ne saurait se rendre compte des risques à courir pour arriver à un tel résultat, car le plus souvent ces couleurs compromettent toute la beauté des lignes architecturales, soit qu'elles sont mal assorties, qu'elles sont trop crues ou trop prononcées ; dans ce dernier cas les objets se rapprochant font perdre au monument toute son ampleur.

Tandis qu'au contraire, à Longueuil les architectes ont compris qu'avec des tons légers ou des couleurs un peu vaporeuses ils donneraient à l'intérieur une apparence de grandeur et ajouteraient encore à l'éclat des lignes architecturales, car une illusion d'optique nous fait croire à des proportions encore plus vastes que la réalité.

Le coût total de l'édifice est de \$125,000, somme relativement minime, si l'on examine attentivement la nature et l'importance des travaux.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails, mais nous devons dire que M. le curé, les paroissiens, les architectes et les entrepreneurs doivent être fiers de leur œuvre.

Nous sommes heureux de profiter de l'occasion que nous offre la publication de cette gravure pour informer nos lecteurs que *l'Histoire de Longueuil*, par MM. Jodoin et Vincent, qui formera un beau volume in-8 de plus de 600 pages, est sur le point d'être mis dans le public ; cet ouvrage, qui contient une foule de documents historiques très précieux, sera orné de plusieurs gravures et plans et l'image de cette magnifique église y figurera avec les autres.

Ainsi, avis aux amateurs.

LA FEMME

Mgr Pinto de Campos, évêque de Pará, l'un des membres les plus éminents du clergé du Brésil, est en même temps un écrivain distingué. Nous détachons de l'écrin poétique du prélat la page suivante :

* *

Quelle est cette noble figure qui, après avoir animé de son sang ce nouveau-né, le nourrit, le carresse, lui sourit, lui apprend à balbutier, à marcher et à prier ?

C'est la femme mère.

* *

Quelle est cette belle figure, gracieuse et charmante par l'esprit et par le corps et dont la perfection révèle la toute-puissance de la création ; cette âme pure qui sacrifie souvent ses élans naturels, parce qu'elle croit ce sacrifice nécessaire pour atteindre à la perfection ?

C'est la femme vierge.

* *

Quelle est cette figure sublime, tendre compagne de l'homme et dans l'adversité et dans la joie, qui le conseille, le guide, l'encourage, l'attendrit, le retient et l'aime ; qui vit en lui et par lui, faite d'amour et de dévouement ?

C'est la femme épouse.

* *

Quelle est cette figure affectueuse qui s'instal

au chevet du vieillard, soulage ses douleurs, adoucit ses longues heures de souffrance ; remplace ses yeux (qui ne voient plus), ses oreilles (qui n'entendent plus), sa bouche (qui ne parle plus) ?

C'est la femme fille.

* *

Quelle est cette figure héroïque qui traverse les champs de bataille, pareille à l'ange de la paix, pour relever les mourants, sans se soucier ni des balles qui sifflent, ni du canon qui gronde ; cette figure qu'on retrouve toujours lorsqu'il y a des malades à soigner, des enfants à instruire, des douleurs à soulager et des larmes à sécher ?

C'est la femme Sœur de charité.

* *

Quelle est cette fleur parfumée, fragile, délicate, angélique, cette figure vénérable qui acquiert, par la foi, des forces surhumaines et qui entonne les cantiques du Seigneur, au milieu des plus cruels supplices, sachant mourir pour son divin Maître afin de renaître pour l'éternité ?

C'est la femme martyre.

PRIMES DU MOIS DE MARS

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Arthur Yon (\$15.00), 252, rue St-Laurent ; J. Bouthillier, 241, rue Beaudry ; A. Thibaudeau, (deux primes) 302, rue Jacques-Cartier ; Victor St-Hilaire, 70, rue Dufresne ; J. J. Valiquette, 15, rue des Allemands ; Auguste Fortier, 294, rue St-André ; Georges Leblanc, 52, ruelle Lock ; Hector Végiard, 1235, rue Notre-Dame ; Delle Elizabeth St-Pierre (\$10.00), 25, rue Ste-Genève ; Dame Julie Roy, 2206, rue Notre-Dame ; Auguste Conte, 404, rue St-Laurent ; Delle Louise Gauthier, 1110, rue Ontario ; Delle V. Bergeron, 574, rue St-Dominique ; Delle Delvina Belisle, 322, rue Jacques-Cartier ; J. B. Renaud, 1602, rue Ste-Catherine ; Wm. Dubois, 73, rue Sanguinet ; Albert Dubreuil, 360, rue Jacques-Cartier ; Delle Fabiola Onellette, 463, rue Amherst ; Narcisse de Maisonneuve, 713, rue Sanguinet ; Henri Milot, 9, rue St-Dominique ; Phil. Ste-Marie (\$5.00), 253, rue St-André ; Delle Alexina Claude, 224, rue Cadieux ; Camille Hotte, 433, rue Laval ; Delle Joséphine Charbonneau, 148, rue Murray ; F. X. Bélanger, 375, rue des Seigneurs.

Québec.—Ovide Gagnon (\$25.00), 572, rue du Pont, St-Roch ; Ferdinand Moraney, 21, rue St-Dominique ; N. E. Dionne, 22, rue Garneau ; Eugène Pouliot, 80, rue des Fossés ; Charles Montreuil, 218, rue St-François ; James Carley, 8, rue St-Dominique, St-Sauveur ; Simon Leclerc, 15, rue Caron ; E. Drolet, 48, rue Conry ; Eugène Martin (\$3.00), 140, rue la Reine ; A. Vallérand, 43, Rampart ; Alain Tremblay, 5, rue Marquette, Palais ; Luc S. Gauthier, 1131, rue Notre-Dame.

St-Michel de Bellechasse.—F. A. Mercier.

Lévis.—Napoléon Brochu, Notre-Dame.

Pointe St-Charles.—Delle Marie-Louise Carroll, 37, rue Richardson ; Dame J. H. Roy, 148, rue St-Albert ; Delle Odila Bourdon, 555, rue du Grand-Tronc ; Louis Brunelle, 29, rue St-Albert.

St-Cunégonde.—Ovide Proulx, 3101, rue Notre-Dame ; Moïse Barrette, 3287, rue Notre-Dame ; Victor Dionne, 129, rue Labonté ; A. Grenier, 185, rue Workman.

St-Henri de Montréal.—William Bilaudeau, 3362, rue Notre-Dame ; Madame Riel, 3667, rue Notre-Dame.

Maskinongé.—Dr Sylvestre.

Côteau St-Louis.—Madame Contu.

Sherbrooke.—M. Robitaille ; J. Thibaudeau.

Côte St-Michel.—Dame Vve Aurélie Lamarche.

Craigellachie, B. C.—H. V. Ross.

Ottawa.—Frs Lover, du Département de l'Intérieur.

SOIXANTE-ET-UNIÈME TIRAGE

Le soixante-et-unième tirage des primes mensuelles du **MONDE ILLUSTRÉ** (numéros datés du mois d'Avril) aura lieu **SAMEDI**, le 4 MAI, à 8 heures du soir, dans la salle de l'**UNION SAINT-JOSEPH**, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

CONNAISSANCES UTILES

Mèche de lampe.—Quand on met une nouvelle mèche à une lampe, il faut d'abord l'imbiber de vinaigre et la laisser ensuite sécher. Cela la fera brûler plus longtemps et elle éclairera mieux.

Soins des bijoux.—Il faut savonner l'or, les pierres précieuses, les passer dans un linge fin et les mettre ensuite sécher dans la sciure de bois. On termine en les essuyant légèrement avec de la peau douce de gants.

Manière de faire revenir la peluche.—Pour faire revenir la peluche fanée, froissée, ternie, il faut d'abord la brosser dans tous les sens afin de la débarrasser complètement de la poussière, ensuite on prend un petit morceau de flanelle dont on fait une sorte de tampon que l'on trempe dans de l'essence de pétrole pure ; c'est avec cela qu'il faut froter vigoureusement la peluche, en ayant soin d'imbiber de temps à autre la flanelle de pétrole pour que la peluche s'en imprègne bien et puisse redevenir presque neuve. Il faut laisser sécher ensuite, à l'air si c'est possible, de manière à ce que l'odeur de l'essence s'en aille plus vite.

CHOSSES ET AUTRES

—La population des hommes de couleur au Mississipi augmente beaucoup plus rapidement que celle des blancs. En 1870 on comptait dans cet état 445,080 nègres et 384,549 blancs. En 1870 il y avait 653,550 nègres et 481,728 blancs.

—On affirme que les différentes machines mues par la vapeur, en Angleterre, font plus d'ouvrage et par conséquent produisent plus que n'en pourraient faire quatre cents millions d'hommes, et il n'en existe pas quatre cents millions dans tout l'univers.

—En Belgique, il se consomme annuellement 550 livres de tabac par chaque 100 habitants. La Hollande, l'Allemagne et l'Autriche viennent à la suite de la Belgique, puis la France. De tous les états de l'Europe, c'est l'Angleterre qui fournit le moins de consommateurs de tabac.

—A propos des concours de beauté, il est plaisant de rappeler qu'un écrivain persan donne l'énumération suivante de ce qu'il y a dans l'œil de la femme : La franchise, la raillerie, l'étonnement, la méfiance, le refus, le consentement, la flamme de l'amour, l'éclair de la rage, l'étincelle de l'espoir, la langueur de la molesse, le regard louche du soupçon, le feu de la jalousie et l'éclat du charme. Franchement, cet écrivain persan manque un peu d'imagination.

—Les catholiques romains sont au nombre de 208,000,000 ; les Grecs schismatiques, 83,000,000, et les différentes églises protestantes comptent 123,000,000 d'adeptes. Parmi les idolâtres, les disciples de Brama comptent pour 131,000,000 ; les Bouddhistes pour 503,000,000, et les autres religions payennes ont un ensemble de 135,000,000 d'adhérents. Au nombre des autres peuples qui n'ont pas embrassé le christianisme, les Juifs figurent pour 85,000,000, et les Mahométans pour 120,000,000.

—Voici quelle est la longévité des arbres situés, bien entendu, dans des terrains qui leur conviennent et dans des climats favorables : Le bouleau vit de 80 à 90 ans ; le charme, 150 ans ; le châtaignier, plusieurs siècles ; le chêne rouge, plusieurs siècles ; les érables sycomares et platanes, de 150 à 200 ans ; l'érable champêtre arrive au même âge ; le hêtre, 300 ans ; le sapin, 300 ans ; le saule blanc, 50 à 60 ans ; le mélèze, plusieurs siècles, le tremble, 50 à 60 ans ; le pin, 200 ans ; le sorbier-cormier, 200 ans ; le tilleul, 500 ans

—Les abeilles sont les seuls êtres vivants sur une ferme qui donnent un produit précieux tout en ne coûtant rien d'entretien, à l'exception de leur abri. Ce qu'elles mangent vient des champs, et d'aucun usage absolument pour d'autres qu'elles. Avec une sage direction et une bonne localité, les abeilles redoublent leur nombre tous les ans, et voilà autant de profit net. Nos fermiers devraient faire plus d'efforts dans cette direction, le miel obtient toujours un bon prix, et cela ne coûte qu'un peu de soin au producteur. Il ne faudrait qu'une centaine de livres de miel pour payer toutes les taxes de la ferme, et il resterait encore de l'argent.

VARIÉTÉS

Philosophie domestique :
 Johnnie. — Dis donc, papa, qu'est-ce que c'est qu'un martyr ?
 Le père. — Tu sauras cela une fois marié.

Entre médecin et client :
 Le malade. — Je n'ai pas pour de mourir, docteur, mais ce que je redoute, c'est d'être enterré vivant.
 Le médecin. — Soyez tranquille, mon cher, du moment que je suis là on ne vous portera pas vivant en terre.

Dialogue de famille :
 Le fils. — Papa, comment attrape-t-on les fous ?
 Le père, railleur. — Avec de grands cheveux garnis de plumes, des robes blanches des bijoux et de jolis gants.
 La mère, distraite. — En effet, je me rappelle que je m'habillais comme cela avant notre mariage.

— Enfin, maman, veux-tu que j'épouse M. Gustave ?
 — Eh bien ! oui, j'y consens.
 — Mais tu disais hier que tu ne pouvais pas le souffrir.
 — Parfaitement. C'est pour cela que je veux devenir sa belle-mère ! !

Qu'est-ce qu'une veuve ? — Un morceau de bois qui pleure et brûle en même temps.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 496. — CHARADE

Ne touchez pas sur mon Premier
 Bien plus susceptible que tendre ;
 Joignez toujours à mon Dernier
 La bonne humeur qui mieux le fait apprécié.
 Au grand, dans mainte cour, se donne mon
 Entier
 Pour l'honneur ou pour le prendre.

No 497. — PASSE-TEMPS

Reconstituer une phrase formant une sorte d'aphorisme, en plaçant les consonnes absentes des mots qui composent cette phrase :

.e. .o. .e. .oui.e. .u.
 .n. .e. .e.i.e. .au.e. .ue
 .c. .é. .a. .a. .e. .a.c.

SOLUTIONS

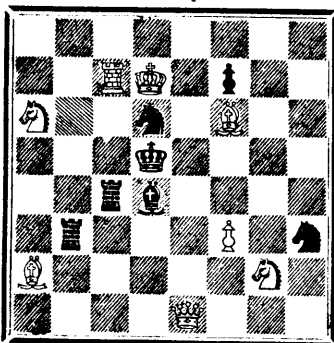
No 494. — Le mot est : Ver-sion.
 No 495. — Les mots sont Dogme et Mode.

ONT DEVINE :

Dame C Roy, Côte des Neiges ; Raoul Vé-zina, Montréal ; Mlle N. Phaneuf, Québec ; J. Dargis, Sorol ; Chs Chénier, Lachine.

LES ÉCHECS

Composé par M. A. H. ROBBIN, St-Louis
 NOIRS—7 pièces



BLANCS—8 pièces

Les blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION DU PROBLEME QUI A PARU DANS LE
 No 257

Blancs.	Noirs.
1 D 2e C D	1 R 6e D
2 D 2e C R	2 R 5e F
3 D 5e D, échec et mat.	
SI :	
2 C 2e F	1 P 7e C
3 D 4e C, échec et mat.	2 R 5e F

AVIS AU MERE. — LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour l'adentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des États-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

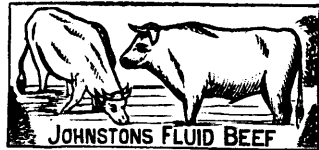
26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

18 -- RUE SAINT - LAURENT -- 18

27234



Vous deviendrez fort en
 faisant usage du

JOHNSTON'S FLUID BEEF

Vous conserverez votre
 force en continuant
 de faire usage du

JOHNSTON'S FLUID BEEF

LA MEILLEURE PLACE POUR ACHETER

— DU —

BON TABAC CANADIEN,
CIGARES & CIGARETTES,

EST MAINTENANT AU

No 1786 RUE SAINTE-CATHERINE

Entre les rues Sanguinet et Ste-Elizabeth

HUITRES AU VERRE, GATEAUX, FRUITS, ETC.

Une visite est sollicitée

HORACE CORMIER

SIROP

ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément la Foie et les Poumons ; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2561, NOTRE-DAME, MONTREAL



CHESTER'S CURE !

Pour la Toux Thumes
 L'Asthme Bronchites Catarre
 Enrouements Etc., etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER

461 — rue Lagacchettièrè, Montréal — 461

Prix : grande boîte..... \$1.00
 " — boîte..... 50

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED

Le plus complet des journaux illustrés anglais, publié aux États-Unis, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos 53 et 55, Park Place, New-York (E.-U.).

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY,
 Chimiste-pharmacien,
 144, rue St-Laurent.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.

Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs) MONTREAL



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montreal, 9 mai. CERTIFICAT. — Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et dartles aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe, No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis. On trouvera les mêmes remède au No 25, rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

Aux Vieilles Personnes !

Chez les personnes âgées le système nerveux est affaibli et il est absolument nécessaire de lui donner la force requise. Un de nos écrivains de la profession médicale des plus en renommée, en parlant de la domination des rhumatismes chez les vieillards, dit : Les douleurs variées, rhumatismales ou autres dont se plaignent souvent les vieillards et qui matériellement troublent leur bien-être ne sont que la conséquence du mauvais état des nerfs. Cela parle de soi ; le médicament qu'il faut aux personnes âgées est un tonique puissant pour les nerfs. Ces personnes souffrent de constipation, de flatuosité, d'étourdissements, de diarrhée, d'indigestion, de rhumatismes, de névralgie, etc., etc.



Le Celeri Composé de Paine, ce fameux tonique pour les nerfs est presque un spécifique pour de tels désordres de l'économie, et par son grand pouvoir à réprimer les dérangements du foie, des intestins et des reins, il chasse tous les maux particuliers au vieil âge. Toutes les vieilles personnes trouvent que c'est un stimulant énergique qui donne appétit et facilite la digestion.

En vente chez les pharmaciens. \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00. Envoyez pour un journal de 8 pages où vous verrez plusieurs témoignages de la part de personnes nerveuses, débiles et Agées qui bénissent le Celeri Composé de Paine.

WELLS, RICHARDSON & CIE.,

MONTREAL, P. Q.

CE QUE

FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mère, dont la vie était en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée ; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Léon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est très forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits, bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
 Buffalo, N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Téléphone 1432 GERANT, MONTREAL

SCIENTIFIC AMERICAN
 ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
 A Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS

may be secured by applying to MUNN & CO., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.
TRADE MARKS.
 In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & CO., and procure immediate protection. Send for Handbook. COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors, GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 27 AVRIL 1889

SANS MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE ?

(Suite)

V.—LE CERCLE DES ONDES

Tout à coup, Pierre devint plus blanc qu'un linge.

Dans la poche de côté de son pardessus, les agents venaient de découvrir son portefeuille d'argent ; puis quelques lettres renfermées dans une seule grande enveloppe de toile grise, enfin un instrument plat, pas très grand, percé de cinq trous ronds, quatre alignés, le cinquième un peu en arrière, tous armés de petites pointes : le coup-de-poing américain !...

Et M. de Courneuve de sa voix blanche, froide et neutre avait insisté pour savoir s'il possédait ou s'il avait possédé une de ces terribles armes.

Et il avait oublié qu'il en avait une sur lui, au moment même, car dans son angoisse affolée, dans son trouble profond, ce trouble qu'il essayait de dissimuler sous un calme menteur, il oubliait tout !...

Mais alors toutes les fatalités, toutes les complications, les choses les plus invraisemblables et les plus accusatrices étaient contre lui !...

Un grand, un immense découragement le saisit.

Depuis le matin, il n'avait rien pris ou à peu près.

Encore mal remis de la violente secousse éprouvée à la Morgue, il sentit de nouveau ses jambes flageolées sous lui, tandis qu'une sueur froide l'inondait tout entier.

—Je suis perdu ! balbutia-t-il très bas, en tombant comme une masse sur une des chaises de paille qui étaient dans le greffe.

Mais si bas qu'avaient été prononcés ces quelques mots, les agents les entendirent et échangèrent entre eux des regards significatifs !...

Bientôt, cependant, un semblant d'énergie lui revint, on le regardait !...

Il se redressa, pâle, mais calme, maître de lui, au moins en apparence.

Ce fut d'une main presque ferme qu'il se dépouilla de ses bijoux, de sa montre, de son argent ; sans trembler qu'il signa son procès-verbal d'érou ; d'un pas droit et raide, qu'il suivit les agents dans l'intérieur de la prison.

Mais lorsqu'on l'eut installé dans sa cellule et qu'il ne fut plus électrisé par le sentiment de la lutte qu'il avait à soutenir contre tous ceux qui l'entouraient, autant d'adversaires redoutables et intéressés à le croire coupable, tout le courage retrouvé s'en alla ; son énergie, sa force, sa fermeté étaient à bout.

—Moi ! murmura-t-il en s'affaissant sur son escabeau et en laissant tomber sa tête dans ses mains,

moi l'assassin de Georges... Mais c'est à en devenir fou !...

La cellule ressemblait à toutes les cellules : un lit, une table et deux escabeaux en composaient tout le mobilier, mais par la fenêtre quoique grillée et munie de son abat-jour renversé, le prisonnier pouvait apercevoir un coin du ciel.

Des nuées sombres passaient de temps en temps sur la lune très brillante, aussi pure qu'un morceau de neige, alors, une ombre profonde remplaçait la clarté douce, et la cellule devenait subitement noire, d'une obscurité qui peu à peu reblanchissait.

Malgré son désespoir, son affaissement, découragé, Pierre entre ces subites lumières et ces ténèbres spontanées pensait aux étranges revirements de sa vie.

De l'opulence, un jour, il était tombé dans la misère et la ruine.

Il avait supporté vaillamment ce rude choc, car à ses côtés alors veillait l'ange de l'amour pur, l'égide de toute douleur, la fée adorée de son foyer à peine formé.



Oh ! à présent, s'écria l'armateur subitement convaincu, j'en suis sûr.— Voir page 32, col. 2.

La mort implacable la lui avait prise, et Pierre avait failli mourir aussi.

Sa vieille mère à faire vivre, sa sœur à guider et à diriger, l'avaient sauvé.

Il était demeuré à leurs côtés, tout voué aux austères devoirs qui n'atténuaient pas sa douleur, ne leur demandant ni une compensation ni une joie.

Et cependant, le bonheur était revenu, il était revenu avec le travail acharné, avec les veilles assidues, avec la volonté ardente, avec la loyauté à toute épreuve, avec le sentiment profond du progrès réalisé et du devoir accompli.

Il était revenu surtout au spectacle du jeune et pur amour de cette sœur qui était presque sa fille.

Il était revenu devant le sourire d'ange du petit Robert ; son bon regard, droit et honnête comme celui des siens, ses naïves caresses, son affection ar-

dente déjà pour ce père que si maternellement veillait sur lui !

Et tout cela Dieu du ciel !... s'effondrait dans la plus horrible des catastrophes.

Georges mort assassiné !...

Lui, Pierre, accusé de ce crime épouvantable !...

A ce moment, au ciel, la lune brillait plus claire, plus blanche, plus immaculée que jamais !...

Elle avait vaincu les ténèbres !...

Dans son immense désespoir, Pierre leva les yeux vers la lueur resplendissante. Tout à coup un grand calme entra en lui, sa douleur s'apaisa, ses forces revinrent :

—Moi aussi, se dit-il vaillamment, résolument, je vaincrai le malheur, parce que la droiture et l'honneur doivent être plus forts que le monde entier !...

Tous les bruits de la prison s'étaient éteints.

Il lui sembla que ce grand silence lui faisait du bien.

Seul !... Il était seul !...

Il n'avait plus vis-à-vis de lui le regard acéré et

si froidement ironique de ce juge d'instruction qui ne croyait à aucune de ses affirmations ; qui, de parti pris niait ses serments et ses paroles.

Il pouvait penser, réfléchir, chercher à qui ce crime allait profiter... quel était celui qui l'avait commis... à force de concentration et de patience, il trouverait des indices qui échappaient aux autres.

Le spectre épouvantable de Georges peu à peu se dressa devant ses yeux, tel qu'il venait de le voir, livide, effrayant... Toute sa volonté ne parvenait point à l'éloigner, à le chasser !...

Des frissons le secouaient.

Il eut beau s'envelopper dans les couvertures de laine de son lit, il lui fut impossible de se réchauffer.

Glacé, tremblant de fièvre, baigné de larmes, il resta ainsi jusqu'au matin.

On vint le chercher pour le mener à l'instruction, et six heures durant, il fut harcelé de demandes, entouré de pièges, d'embûches, torturé de questions et de réticences, par un homme très maître de lui, parfaitement désintéressé et sceptique, et pour lequel le plus léger tressaillement du visage de Pierre était l'indice certain de son crime.

D'abord ce fut le coup-de-poing américain qu'il avait sur lui et dont il avait nié l'existence.

Pourquoi n'en avait-il pas parlé ?

Ensuite revint l'histoire de l'absence de Georges.

Pourquoi n'en avait-il pas fait la déclaration ?

Pierre essaya de dire :

—Et si mon beau-frère avait été dans un endroit que nul, surtout sa jeune femme, ne devait connaître ?... Cette chose divulguée ne pouvait-elle à tout jamais compromettre le bonheur de ma sœur peut-être même la tuer, dans l'état où elle était ?...

Alors, ce furent de belles indignations de la part du juge.

—Soupçonner la conduite de M. Chaniers, si épris de sa femme, si correct, si rangé !...

Vraiment il fallait être joliment à bout de ressources pour en arriver là !...

Pierre n'insista pas.

A quoi bon ?

—Et les trente-huit mille francs disparus de la caisse ? demanda M. de Courneuve ? pourquoi n'en avez-vous pas parlé ?... Accusiez-vous aussi M. Chaniers de les avoir emportés ?

Pierre tressaillit jusqu'aux moelles.

Que répondre ?

Que dire ? . . .

Il pensa à sa sœur qui ne lui pardonnerait jamais ses soupçons, elle le lui avait déclaré elle-même et il aimait mieux se taire.

—Qu'avez-vous fait de cet argent ? demanda le juge à brûle-pour point, au bout de quelques secondes.

—Moi ? répondit Pierre stupéfait, mais je n'y ai pas touché.

—Ne niez pas, c'est insensé. Avouez plutôt, c'est préférable sous tous les rapports.

—Avouer ? . . . Mais quoi, grands dieux ! . . . Que je suis un voleur et un assassin, moi ! . . . Mais c'est à en devenir fou.

M. de Courneuve haussa les épaules.

—Mais qu'aurais-je fait de cet argent, s'écria Pierre au bout de quelques minutes, moi qui n'ai pas un besoin et qui mets les trois quarts de mes bénéfices, cependant pas bien forts encore, de côté.

—Je vais vous le dire. Le jour de la Pentecôte, vous avez quitté Mme de Lavarande à une heure et demie.

—Je ne l'ai pas nié.

—Oui, mais vous n'êtes pas allé au Havre pour les raisons que vous avez déclarées.

—Pour lesquelles, alors ?

—Pour jouer.

—Jouer, moi ? . . . Allons donc ! . . . je n'ai jamais touché une carte depuis la mort de mon père.

—Jeune, vous avez eu une passion pour cette distraction-là, surtout pour le baccarat.

—Possible. Mais quand je suis devenu chef de famille, je me suis juré de sacrifier cette passion, ainsi que vous l'appellez, et . . .

—Vous n'avez pas tenu votre serment.

—Je l'ai tenu, au contraire.

—Pas au Havre dans tous les cas.

—Là, comme ailleurs.

—Vous êtes en contradiction formelle avec des gens honorables.

—Qui m'ont vu jouer, moi, Pierre de Sauves ? . . .

—Oui, vous.

—Je leur donne le démenti le plus formel. Où sont-ils ?

—On vous les montrera, soyez paisible.

—Donc, vous avez joué au cercle des Ondes, au Havre, de deux à cinq heures, le jour de la Pentecôte, et vous avez perdu une grosse somme.

—Mais c'est faux, archi-faux. Je n'ai jamais mis les pieds dans ce cercle, je ne savais même pas qu'il existât.

M. de Courneuve sans répondre directement à l'inculpé continua.

—Le mobile de votre crime qui nous échappait nous a été expliqué aujourd'hui : Vous avez perdu sur parole 41,000 francs. Les économies que vous aviez chez vous ne suffisant pas à liquider votre situation, vous êtes venu dans le cabinet de l'usine où vous saviez qu'étaient les 38,000 francs déposés la veille par votre beau-frère. Vous étiez en train de consommer cet . . . emprunt quand M. Chaniers est arrivé et vous a surpris. Là, probablement, a eu lieu une discussion violente entre vous, cette discussion a dégénéré en lutte, vous avez terrassé votre victime, vous l'avez liée avec une des courroies dont vous attachez d'ordinaire vos dossiers, vous l'avez assommée avec votre coup-de-poing dont vous niez hier l'existence, puis vous avez du même coup étranglé votre beau-frère. Le lendemain les quarante et un mille francs étaient payés. Malheureusement dans la main du cadavre il y avait une poignée de vos cheveux.

—Mais tout cela est une invention épouvantable.

—Ceux qui vous ont vu au cercle des Ondes vous ont reconnu.

—Ils m'ont donc rencontré de nouveau ?

—On leur a montré votre photographie.

Pierre respira.

—Est-ce qu'une photographie est toujours ressemblante et peut donner une idée du teint, du regard, de l'expression générale ? dit-il.

—Qu'à cela ne tienne, fit M. de Courneuve en se levant, je vais donner l'ordre d'introduire ceux qui prétendent vous reconnaître.

Un jeune homme d'une trentaine d'années entra le premier.

Il était grand, un peu mince, avec les cheveux grisonnants, les yeux bleuâtres très droits, le nez ferme, l'ensemble sympathique.

—Vos nom, prénoms et qualités ? dit le juge.

—Norbert Sallanches, armateur, domicilié au Havre.

C'était un nom très connu, et l'homme était des plus estimés.

Pierre de Sauves tressaillit, agité subitement comme par une décharge électrique.

Si M. Sallanches disait le reconnaître, c'est que lui, Pierre, avait perdu la notion des choses, qu'une lacune s'était faite dans sa vie, qu'il avait été fou, et qu'il l'était encore.

—Reconnaissez-vous monsieur ? interrogea M. de Courneuve.

L'armateur regarda attentivement celui qui était devant lui debout, en pleine lumière.

Il y eut quelques minutes de silence mortel et de suprême angoisse.

Dans la pièce on eût entendu une araignée tisser sa toile.

—Oui, dit enfin M. Sallanches, je le reconnais pour être l'individu qui a joué le jour de la Pentecôte au cercle des Ondes, et qui a perdu de fortes sommes.

Pierre se sentait mourir.

—Moi ? dit-il. Monsieur vous vous trompez. Vous me confondez avec quelqu'un qui me ressemble sans doute, mais je n'ai pas mis les pieds à votre cercle, je le jure.

M. Sallanches réfléchit de nouveau.

A cet instant, M. de Sauves, étreint de l'idée qu'une bien incompréhensible fatalité le poursuivait, eut un mouvement involontaire de la tête et des épaules.

—Oh ! à présent, s'écria l'armateur subitement convaincu, j'en suis sûr. Vous venez d'avoir le même jeu de physionomie que là-bas, quand vous avez dit : " Je suis trop malheureux en vérité. J'avais juré de ne plus toucher une carte de ma vie, pourquoi n'ai-je pas tenu mon serment ! . . . "

—Moi, moi, j'ai dit cela ? . . . Mais c'est une aberration.

—Je suis incapable de rien inventer, et il me semble encore, monsieur, entendre votre voix, voir votre visage . . .

—Est-ce à vous que M. de Sauves devait les 41,000 francs, monsieur ? demanda le juge d'instruction.

—Pas entièrement, monsieur ?

—Combien vous devait-il ?

—Il m'était dû 31,000 francs que j'ai reçus le mercredi matin par la poste.

—Avec un mot d'écrit sans doute ?

—Non, monsieur, les billets étaient simplement pliés dans du papier.

—Ils étaient envoyés par lettre chargée ?

—Oui, monsieur.

—A quelle date ?

—Mais le mardi après la Pentecôte, puisque je les ai reçus le mercredi.

—Bien, il sera facile de voir le nom de l'envoyeur.

Subitement, le visage de Pierre Sauves s'éclaira.

—Alors, dit-il, je suis sauvé !

M. Sallanches le regarda fort étonné.

—Pardon, monsieur, dit le juge d'instruction, j'ai besoin de vous demander si les étrangers admis au Cercle des Ondes ne donnent pas leur nom ou ne sont pas présentés par des amis ?

L'armateur sourit.

—Cela devrait être, dit-il, mais au Cercle des Ondes on oublie quelquefois cette formalité. Et pourvu que l'étranger ait bonne mine et joue gros, on n'en demande pas davantage.

—Mais comment les gens honorables qui en font partie supportent-ils cela ?

—Ce sont les étrangers qui sont les forts joueurs en général. Et le jeu est une passion qui fait passer sur bien des choses.

—Quand on paie comptant, peut-être, et encore ! . . . Mais quand on joue sur parole ?

—Lorsque le joueur étranger a perdu tout ce qu'il avait sur lui, ceux qui ont déjà réalisé un gain avec lui sont accommodants. Ce n'est pas du commerce cela, nos capitaux ne sont pas engagés, ajouta l'armateur avec un sourire. Si les sommes

perdus sur parole reviennent, tant mieux. Si celui qui les doit, oublie de payer, tant pis.

—M. de Sauves avait-il déjà perdu et payé comptant avant de jouer sur parole ?

—Oui, monsieur, et d'assez fortes sommes. Alors il eût été cruel de lui refuser sa revanche que nous donnons toujours pour les raisons que j'ai dites plus haut.

—Bien, monsieur, vous pouvez vous retirer.

La deuxième personne appelée était un courtier maritime également fort connu, auquel avaient été dus les dix autres mille francs perdus aussi sur parole.

Il reconnut Pierre de Sauves, comme l'avait reconnu M. Sallanches, et à la grande stupéfaction du malheureux inculpé, il donna les mêmes explications que l'armateur.

Après ces importantes dépositions, le banquier M. Gérard, et son secrétaire racontèrent la mauvaise impression que leur avait causée M. de Sauves, avec son angoisse et sa préoccupation quand il était venu chez eux chercher les 40,000 francs destinés à remplacer les 38,000 francs disparus.

—Cela eût été fort inconvenant de notre part. M. le juge, répondit M. Gérard. M. de Sauves avait la signature sociale tout comme M. Chaniers et du moment qu'il avait des fonds chez nous et qu'il venait les chercher, il ne nous appartenait pas de lui faire une remarque ou une observation.

Les ouvriers appelés à leur tour déclarèrent tous, malgré la sympathie évidente qu'ils éprouvaient pour M. de Sauves, que " le patron " ainsi qu'ils l'appelaient était atrocement préoccupé depuis la disparition de son beau-frère, qu'à certains jours, il avait l'air d'un fou, ne parlant pas, restant tout le temps la tête appuyée dans ses mains, sur la table de son cabinet ; ou bien qu'il courait les ateliers sans rien voir, avec les yeux égarés.

Ils ne manquèrent pas de signaler également la résistance que Pierre avait apportée quand il s'était agi de faire vider la bassin duquel se dégageait une odeur vraiment pestilentielle.

—Madame l'avait plusieurs fois demandé à M. Pierre, fut-il déclaré, et si elle n'avait profité de l'absence de monsieur pour faire faire elle-même ce travail, on ne sait pas, avec cette chaleur, ce qui serait arrivé.

Il devenait évident pour le juge que M. de Sauves savait mieux que tout autre ce que contenait la vasque, et qu'il ne voulait pas qu'on la vidât.

L'agent de publicité interrogé à son tour, et qui en voulait certainement à Pierre de ce que celui-ci lui avait fait manquer ses plus belles affaires, le montra sous un jour absolument défavorable :

Despote, violent, ne supportant pas que rien se fit ou se décidât en dehors de son initiative, il contrariait M. Chaniers et avait la prétention d'être le seul maître.

Tout cela était grave, M. de Sauves le voyait, mais on eût dit que son courage renaissait avec les charges qui l'accablaient.

Était-ce le sentiment de son honnêteté et de sa conscience impeccable qui avait la certitude de triompher ? . . .

Ou bien un caractère supérieurement trempé, qui, le premier moment de stupeur passé, reprenait le dessus ?

En un mot, M. de Sauves était-il un homme honnête, victime d'un concours de circonstances aussi fatales qu'extraordinaires ? . . .

Au contraire, était-on en présence d'un criminel redoutable, dangereux et intelligent, décidé à nier jusqu'à l'échafaud, et espérant bénéficier de l'indécision forcée que le mystère amène avec lui, soit dans l'opinion publique, soit dans l'esprit des jurés ? M. Marais se le demandait avec une préoccupation qui tournait à l'angoisse.

En effet, il y avait une chose qui, dans l'esprit du chef de la sûreté, dominait tout.

C'était l'impression intime, profonde, que lui avait laissée Pierre de Sauves dans les différentes entrevues qu'il avait eues avec lui.

Un homme capable de tuer, de voler, a-t-il ce regard ? . . .

Ce regard droit, pur, un peu naïf même, comme les austères seuls le gardent toute leur vie ? . . .

— Cependant, que terribles étaient les charges qui s'élevaient contre lui !

— Cette perte de quarante et un mille francs.

— Comment pouvez-vous dire cela ?

— Vous n'avez pas à dire, M. Sallanches et le collègue intime étaient des gens absolument honnêtes.

— La passion du jeu, la plus irrésistible, ils avaient pu aller dans un tripot de Paris, mais cela ne portait aucune atteinte à leur intégrité.

— Les charges vinrent bientôt s'en ajouter de nouvelles, si c'est possible.

— Cette fois, faite pour retrouver l'envoyeur des lettres, un mille francs au Havre fit savoir qu'il avait été expédié du bureau de poste de Cléry par un monsieur prétendant être François Rey, voyageur, descendu au Grand-Hôtel.

— Les lettres mises de la poste avaient positivement disparu dans la photographie de M. de Sauves cet après-midi, au Grand-Hôtel, au contraire, il était resté et n'y avait pas mis les pieds, au moins dans les registres scrupuleusement tenus, et qui étaient fermés.

— C'est étonnant.

— Évidemment, dit M. de Courneuve à Pierre de Cléry, après sa confrontation avec les employés du Grand-Hôtel, vous n'avez pas voulu être connu, mais vous avez pris un faux nom, à la poste et à la banque, une adresse banale du Grand-Hôtel.

— Vous n'avez pas toujours, froidement, sans assistance calme qui était le fond de son cœur, et qui était revenue.

— Et que vous supposez était vrai, je fusse même pour rapporter l'argent, dit-il. Et ce n'est pas envoyé sous un faux nom par la poste, les traces se retrouvent toujours.

— Vous ne pensez pas à tout. D'ailleurs vous auriez dû penser que des voyages fréquents au Havre et à Paris, mon fils, que j'avais à aller chercher, si je n'étais venu, n'était-ce pas un prétexte cela ?

— De Lavarande, qui voulait avoir des lettres de Mme Chaniers, vous l'avez ramené près de vous, et vous étiez renversés tous les arguments de la cause.

— Vous avez tué Georges Chaniers, non pas pour être maître de l'invention et la diriger à sa guise, mais parce qu'il avait été surpris par son beau-frère prenant huit mille francs dans la caisse. Georges s'était révolté, avait mis Pierre hors de la maison.

— M. de Sauves avait tué, parce qu'il ne voulait pas être traité de voleur, et rougir devant son monde.

— C'est clair.

— M. de Courneuve, pour la majorité des personnes qui occupaient de l'affaire, il n'y avait pas de doute possible.

VI.— OU EST GAGES ?

— Quelques jours de là, le secret étant levé, et l'affaire étant close, on permit à M. de Sauves de se conférer avec son avocat.

— Le maître Leval, que Pierre avait rencontré dans une maison amie et dont le caractère et loyal, le grand front intelligent, la fermeté et droit lui avaient inspiré une confiance absolue.

— Leval, méritait ce choix.

— Si jeune, il s'était distingué au Palais par ses causes difficiles, supérieurement conduites et bien défendues.

— C'était pour un habile juriconsulte, et qu'on ne pouvait l'empêcher de se produire, on avait fait à lui rendre justice dans ce barreau de Paris, si intelligent, si droit, si juste, et où les passions jalouses n'existent pas.

— Il arriva auprès de Pierre de Sauves, il lui tendit simplement la main.

— Les plus honnêtes gens peuvent être soupçonnés, dit-il, avec ses yeux bruns largement ouverts et où jamais ne semblait pouvoir se loger une arrière-pensée.

— Au geste, à la voix, au regard, Pierre le vit convaincu.

— Ah ! s'écria-t-il, vous croyez à mon innocence possible. Quel bien vous me faites !...

— Vous vous trompez d'un mot, répondit Manuel Leval, je crois à votre innocence " certaine ". Un homme de votre caractère peut tuer dans un moment de passion ; mais si ce malheur lui arrive, il le dit.

— C'était exactement ce qu'avait déclaré tout d'abord M. Marais au juge d'instruction.

— Nous allons causer à cœur ouvert, voulez-vous ? continua l'avocat.

— Une ombre passa sur la loyale figure de Pierre. M. Leval s'en aperçut, il eut un léger mouvement.

— Mais tout à coup, prenant les mains de l'ingénieur, et le regardant bien droit :

— Écoutez, lui dit-il, je ne viens pas à vous seulement comme un avocat, je viens comme un ami. Un défenseur, pour moi, est surtout cela. Vous allez tout me dire, entendez-vous, tout. Et je vous jure d'oublier ce que vous me demanderez d'oublier, serait-ce à mon sens ce qui doit vous sauver. Je vous le jure sur mon honneur, et vous pouvez me croire... Mais pour vous défendre comme je l'entends faire, je dois avoir en vous la plus absolue confiance. Je l'ai, cette estime profonde, et je veux la garder.

— Pour cela, il ne faut pas se laisser se glisser entre nous ni une réticence, ni une arrière-pensée, voulez-vous ?

— Pierre impressionné jusqu'aux moelles, mit sa main dans la main que lui tendait Manuel.

— C'est entendu, dit-il, je vais tout vous confier. Mais vous me laisserez libre de vous faire taire ce que je voudrai ?

— Je l'ai juré.

— Bien. Voici la chose. Un seul point paraît douteux dans ma conduite : Pourquoi n'ai-je pas voulu avertir la police de la disparition de mon beau-frère et de l'enlèvement des trente-huit mille francs ?

— Évidemment. L'histoire du Cercle des Ondes peut n'être qu'une fatale coïncidence. Et l'erreur cessera si nous parvenons à retrouver François Rey.

— Oui. Eh bien, avant son mariage, Georges, qui était mon ami, m'avait fait la confidence qu'il avait une liaison avec une femme aussi belle que dangereuse : Jeanne Descours.

— Celle qu'on a surnommé la Tigresse ?...

— Oui, la même. Il a brisé cette liaison quand il s'est épris de ma sœur. Mais Jeanne qui ne l'aimait point s'est persuadée l'aimer le jour où Georges l'a quittée. Elle l'a harcelé souvent, surtout dans les moments de misère, ce qui était fréquent, ces créatures-là ayant beaucoup de hauts et de bas, mais beaucoup plus de bas que de hauts.

— Et depuis son mariage M. Chaniers l'a-t-il revue ?

— Oui.

— Et Pierre raconta de quelle façon, un soir, il avait surpris la Tigresse guettant Georges, ce qu'elle lui avait raconté elle-même, il y avait fort peu de temps de cela.

— Comment il avait, en tremblant pour le bonheur d'Adèle, constaté qu'elle était plus belle, plus captivante que jamais.

— Son chagrin surtout quand il a vu que son beau-frère ne lui disait pas un mot de ces rencontres.

— Et quand j'ai appris que Georges avait disparu, dit-il en terminant, quand j'ai constaté que 38,000 francs manquaient dans le secrétaire qui n'était même pas ouvert, sur lequel il n'y avait pas la moindre trace d'effraction, j'ai pensé que mon beau-frère seul les avait pu prendre pour les porter chez Jeanne Descours.

— Les yeux de Manuel Leval brillaient.

— Je comprends, dit-il. Alors vous êtes allé chez la Tigresse ?

— Oui, tout de suite.

— Que vous a-t-elle raconté ?

— C'est une méchante créature qui a voulu me faire du mal, sachant combien j'aime ma sœur. Elle a nié avoir vu mon beau-frère, mais de façon à me donner la conviction absolue qu'elle l'avait au contraire reçu, et qu'il lui avait donné l'argent. Je suis parti de chez elle désespéré, n'ayant plus

qu'un but : empêcher ma sœur qui en fût morte de soupçonner la trahison de son mari.

— Vous n'avez parlé de votre idée à personne ?

— Hélas, le pouvais-je ? une indiscretion est si vite commise et Adèle est si impressionnable !... J'ai dû me taire, même vis-à-vis du docteur Garniers, et c'est mon mutisme embarrassé qui lui a donné des soupçons sur mon compte, qui est cause de la déposition qu'il a faite contre moi.

— Et un peu plus tard, n'êtes-vous pas revenu de votre idée sur M. Chaniers ?

— Au contraire. Par la plus étrange coïncidence tout semblait fait pour enfoncer la conviction en moi. Je voulais être sûr de l'infidélité de Georges, pour savoir où il était d'abord, ensuite pour essayer de le ramener à sa femme. Pour cela j'ai questionné la concierge de la maison où demeure Jeanne Descours, rue Mosnier. Celle-ci, une femme intelligente et qui semble honnête, m'a raconté que Jeanne, le jour même de la disparition de mon beau-frère, était partie avec un individu qui paraissait vouloir se dissimuler au fond d'une voiture fermée, où elle l'avait entrevu quand même. Dans le portrait qu'elle m'a fait de lui, j'ai cru reconnaître Georges.

— Quelques jours après, une amie intime de Jeanne m'a encore dit que la Tigresse était partie très loin, pour Spa, croyait-elle, avec un jeune homme blond qui se cachait soigneusement, comme si un grand mystère l'eût entouré.

— Et si vous aviez fait part de vos soupçons à Mme Chaniers quand elle a été en état de vous comprendre, croyez-vous que cela n'eût pas mieux valu ?

— J'ai essayé de le faire, très doucement, très prudemment. Mais Adèle s'est révoltée avec une telle violence, elle m'a dit avec une conviction si profonde : " Si jamais tu avais le malheur de soupçonner Georges, quoique je t'adore, mon Pierre, je ne te reverrais jamais... " que je me suis tu.

— En effet, c'était grave. Mais aujourd'hui, ne pourriez-vous lui faire la confidence de vos soupçons ?

— Oh non ! certes !... Maintenant surtout que le cadavre de son mari a été retrouvé ; qu'elle a pour une nature comme la sienne l'auréole dont la mort entoure ceux que nous avons aimés, un mot de moi créerait un abîme entre nous. Or Adèle n'est pas seulement ma sœur, c'est ma fille aussi. Je l'ai formée, je l'ai créée moralement. J'ai promis à ma mère mourante, ma mère qui l'adorait, de veiller sur elle toute ma vie ; eh bien ! je l'aime trop pour briser ou atténuer notre affection, pour faire une déclaration qui me fermerait les portes de son cœur, j'aime mieux mourir.

— Il cacha sa tête dans ses mains.

— Vous aimez mieux surtout être déshonoré ? demanda M. Leval de sa voix grave et sympathique.

— Jusqu'aux entrailles Pierre tressaillit.

— Mais au bout de quelques minutes, relevant son visage pâli et convulsé d'angoisse :

— Êtes-vous sûr que même ces confidences, qui m'enlèveraient l'affection de ma sœur, me sauveraient ? demanda-t-il.

— Il y aurait bien plus de probabilités, c'est évident.

— Non. Le juge ne me croirait pas, car il n'y a de mes démarches pour retrouver Georges aucune preuve palpable. Il dirait que c'est une fable inventée entre nous. Et Jeanne, qui est une perverse, nierait nos entrevues.

— Et la concierge ?

— Possible. Elle parlerait peut-être, mais la Tigresse arrangerait encore la chose et affirmerait que je l'espionnais, non pas pour savoir où était mon beau-frère, mais pour mon propre compte, poussée par la jalousie.

— C'est peut-être à craindre. Voulez-vous me permettre de questionner adroitement cette fille ? Je peux la voir dans un endroit où elle ne soupçonnera pas ni qui je suis, ni dans quel but je lui parlerai de vous.

— J'abandonne tout cela à votre prudence. Mais rappelez-vous votre parole, et souvenez-vous que j'aime mieux tout, même une condamnation, que de dire un mot qui puisse faire connaître à ma sœur les pensées accusatrices que j'ai eues contre son mari.

—Je vous obéirai, répondit M^e Leval préoccupé. Vous n'avez jamais soupçonné personne du vol et de l'assassinat dont vous êtes accusé ? demanda-t-il à son client au bout de quelques minutes de silence.

—Si, répondit Pierre de Sauves mais c'est très vague.

—Dites toujours. Il faut si peu de chose quelquefois pour mettre sur la voie, même la plus obscure.

—Dans la journée de samedi, notre caissier était parti auprès de sa mère subitement malade. Au milieu de sa précipitation il avait emporté la clef de la caisse. Mon beau-frère a dû alors serrer dans le secrétaire d'acajou qui était dans notre bureau, l'argent que notre banquier, M. Gérard, lui avait remis pour la paye de la semaine, et le règlement de traites à échoir le mardi suivant, surlendemain de la Pentecôte. Quatre personnes seulement ont su que Georges avait serré cet argent dans le secrétaire au lieu de le placer dans le coffre-fort comme d'habitude.

—Quelles sont ces personnes ? demanda M. Leval qui suivait attentivement la pensée de M. de Sauves.

—Georges, moi, le garçon de banque devant lequel mon beau-frère a commencé à serrer son argent, et un ouvrier qui est entré avant que l'opération soit terminée.

—Ah ! Qu'est-ce que c'est que cet ouvrier ?

—Un garçon d'une intelligence rare, avec lequel je travaillais de préférence, je faisais mes essais et je cherchais des combinaisons.

—Alors il connaissait tous vos procédés ?

—Aussi bien que moi, oui.

—Ah mais ! pour qu'un homme de votre trempe se soit ainsi livré, il fallait que cet homme donnât toutes les garanties possibles.

—C'était au contraire un noceur. Mais sa femme était la plus honnête créature que l'on puisse rencontrer ; elle avait un grand empire sur son mari, et lui-même n'est pas dépourvu de sentiments.

—Elle avait ? dites-vous ?... elle a toujours la même influence, je suppose ?...

—Elle est morte.

—Ah ! depuis quand ?

—Le jour de la Pentecôte.

—C'est singulier. Et le mari où est-il ?

—Eugène Gages est parti en Amérique.

—Tiens... tiens !... Depuis le meurtre ?

—Oui, deux jours après.

—Comment a-t-il expliqué son départ ?

Pierre de Sauves raconta tout ce qu'il savait de l'engagement d'Eugène Gages, de sa prime de quinze cents francs abandonnée à Mme Lureau pour payer les mois de nourrice de la petite Clotilde.

—Tout cela est à coup sûr très beau, mais si cet homme est intelligent, il peut avoir trouvé et combiné cette histoire d'engagement afin de dérouter les soupçons de la police française. L'essentiel est de savoir si en Amérique il travaille comme un simple ouvrier, ou bien s'il essaye d'exploiter votre invention. Encore se conduit-il bien ? Vit-il comme un homme qui gagne au jour le jour son salaire, ou qui a de l'argent dans sa poche ? Si à Paris il a fait la noce il me paraît difficile qu'en Amérique il résiste à la tentation de s'amuser, surtout ayant une aussi grosse somme que cela en sa possession.

—C'est une intelligence de premier ordre, répéta Pierre de Sauves pensif.

—Il lui faudrait une dose égale de volonté.

L'ingénieur ne répondit pas.

Me Leval continua :

—Le principe pour moi est de rechercher Gages et d'avoir des renseignements exacts sur lui. Voulez-vous que j'essaye.

—Comme vous le jugerez convenable.

L'avocat fut frappé de la préoccupation de son client.

Vous me cachez quelque chose, lui dit-il.

—Eh bien oui ! répondit aussitôt Pierre, et voici quoi : Je portais un grand intérêt à Gages, l'intérêt de l'homme qui en protège un autre, veut le ramener dans la voie droite et s'est attaché à son œuvre. Dans l'après-midi, un de mes ouvriers me raconta l'histoire de son engagement. Je n'avais pu assister à l'enterrement de la femme qui avait

eu lieu le matin, angoissé ainsi que je l'étais par la disparition de mon beau-frère, et par l'état de ma sœur que la fièvre avait prise. Alors, je résolus d'aller voir ce que Gages devenait, et le soir, quand fut terminé le travail de l'usine, je me rendis chez lui. Il habitait tout près de chez nous derrière les jardins mêmes de notre maison, rue Pixérécourt. Quand j'entraî, il était seul, au rez-de-chaussée, dans une petite cuisine. Il me parut en proie à une horrible préoccupation que je pris, et qui pourrait bien être le désespoir que lui avait causé la mort de sa femme.

—L'aimait-il ?

—Profondément.

—Et elle était honnête ?

—Autant qu'on peut l'être.

—Quelle impression vous a laissée votre entrevue ?

—J'ai été très bon envers lui. Je l'ai touché, c'est sûr. Mais deux choses m'ont frappé.

—Lesquelles ?

—Comme je lui proposais de me charger de sa petite fille, et que je lui conseillais de revenir à l'usine où il reprendrait ses fonctions de contre-maitre, il a éprouvé une terreur instinctive plus forte que sa volonté.

—Ah ! Vous n'avez pas approfondi cette chose-là ?

—Je ne me méfiais pas de lui, et j'étais à cent lieues de le soupçonner.

—Et l'autre incident ?

—Lorsque j'ai vu que rien ne pouvait ébranler sa résolution de partir, je lui ai donné des conseils empreints du profond intérêt que je lui portais. Son émotion est devenue extraordinaire. Il a essayé de la contenir et il y parvenait à peine. Enfin je l'ai quitté, fort ému moi-même, et je lui ai tendu la main. Cette main, la main d'un homme qui lui avait fait du bien et qu'il aimait, j'en suis sûr, il l'a refusée, ou plutôt il n'a pas osé la toucher et il a fait semblant de ne pas la voir.

—Ah ! ça, en effet, c'est grave.

—Oui, aussi ai-je regagné l'usine horriblement impressionné, répétant malgré moi : pourquoi n'a-t-il pas serré ma main ?... Aujourd'hui, une conviction certaine et sûre me dit que le remords seul l'en empêchait.

—Il faut apprendre à tout prix ce qu'il fait en Amérique, dit Leval. Savez-vous quelle est la maison intermédiaire qui l'a engagée ?

—Je crois me souvenir que c'est John Stone, rue Auber.

—J'irai voir moi-même. Rapportez-vous en à moi.

Il s'était levé.

Pierre reprit les mains du jeune avocat et lui serrant à les briser :

—Surtout, lui dit-il, pas un mot que ma sœur ne puisse entendre ? Vous l'avez juré, et j'aime mieux mourir que perdre son affection.

—C'est entendu, répondit Leval.

Comme il arrivait dans le couloir du bas, à Mazas, une ombre le frôla.

—Vous êtes le défenseur de M. de Sauves ? lui demanda M. Marais, car c'était lui.

—Oui, monsieur, répondit Manuel en touchant les bords de son chapeau.

—Obtenez donc qu'il vous dise pourquoi il n'a pas voulu prévenir la police de la disparition de son beau-frère et du vol des trente-huit mille frs ; moi j'essaierai, de mon côté, de trouver ce François Rey, qui pour sûr existe.

Me Leval tressaillit.

M. Marais avait-il entendu sa conversation avec Pierre ?

Il se tint sur ses gardes et devint très froid.

—Je ferai mon possible, répondit-il brièvement. Mais pourquoi me donnez-vous ce conseil, monsieur ?

M. Marais eut un étrange sourire.

—Vous n'êtes pas du Palais, dit-il, et avocat d'assises, sans savoir qu'on m'accuse, là-bas, de trouver des romans dans toutes mes affaires. Eh bien ! cette fois-ci, c'est peut-être cette tendance de mon caractère à voir plus loin que tout le monde qui m'affirme que M. de Sauves n'est pas coupable. Non, ce regard si droit n'est pas celui d'un gredin !... Il y a dans son esprit une réticence, peut-être futile, qui nous donnerait proba-

blement la clef de toutes les étrangetés reproche, si on l'amenait à tout dire entière franchise. Or, c'est à ces vos efforts devraient tendre.

—Merci, répondit l'avocat conquiesion d'extraordinaire franchise qu'il fin visage du chef de la sûreté.

Puis tout à coup, cédant à une bête :

—Mais vous, monsieur, lui dit-il nous rendre un très grand service, si utile en même temps à la cause de protection sociale qui est la vôtre ?

—Volontiers, si je le puis. Qu'est-ce ?

—Je suis comme vous : j'ai la conviction que M. de Sauves est innocent, et que dans les circonstances extraordinaires de son décès M. Chaniers a été assassiné, cela c'est sûr.

—Absolument.

—Alors par qui, puisque ce n'est pas M. de Sauves ?

La figure de M. Marais devint anxieuse. — Ah ! si vous pouviez me le dire, dit-il très bas.

Nanmoins l'avocat l'entendit.

—Ecoutez donc, cher monsieur, dit-il avec un sourire, mais il me semble que ce sera à moi de découvrir cet assassin.

—Il n'y a pas d'indices. C'est la conviction qui a tout voulu diriger, et, d'ailleurs, il a tout gâché.

—Pardon, il y a tout au moins des indices et des préventions.

L'autre tressaillit profondément, taquinant ses lunettes, dans ses yeux clairs de courtes flammes semblables à des rutilances.

—Lesquelles ? demanda-t-il brièvement, une voix qui ordonnait.

—Savez-vous ce qu'est devenu Gages ? M. Marais eut subitement une tonne sur ses joues d'ordinaire très pâles.

—Ah ! vous aussi, dit-il, vous avez eu de la chance.

—Dame ! c'était le seul avec le garçon qui connaissait l'existence des trente-huit mille francs dans le secrétaire. Or le garçon doit être honnête.

—Oui, il y a vingt ans qu'il est chez moi, et il est toujours.

—Tandis que l'autre a filé en Amérique.

—Il s'est engagé chez John Stone pour une importante maison des environs de Paris, qui prend en France tous les bénéfices qu'elle trouve.

—Cet engagement peut n'être que pour dérouter les soupçons de la police, dit-il, demander sans cela à Eugène Gages ce qu'il avait pu partir. Il faudrait savoir, et c'est là le service que je vous propose, si à Philadelphie, Eugène Gages travaille comme un simple ouvrier, ou si sa conduite est régulière ; s'il a l'air d'un homme gagnant sa vie au jour le jour, ou d'un homme ayant trente-huit mille francs dans sa poche.

—Je n'ai pas attendu cette demande de M. de Sauves, répondit M. Marais, seigneur, cherchés par moi là-bas, n'importe.

—Vraiment ! Alors nous pourrions aller devant les assises ?

—J'y compte bien.

—Vous me permettrez d'aller m'informer de vous de temps à autre si vous les avez ?

—Je vous recevrai toujours avec plaisir, pour ne pas vous faire perdre un temps, je vous enverrai ma carte avec un mot, si vous le voulez.

—Cependant, malgré mes recherches, dit-il, faites parler M. de Sauves, et l'un ou l'autre, son innocence sera plus éclatante.

—J'y ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.

—Je ferai mon possible, répondit l'avocat, mais je ne puis rien de plus.